

Le Quotidien coûte maintenant \$1.25

Au cours des deux dernières années, l'administration du Quotidien a pu épargner l'inflation qui n'épargne évidemment pas le monde des communications. Notre entreprise a dû ainsi absorber les augmentations des éléments nécessaires à la fabrication d'un journal, comme le papier, l'encre, les films, les pièces d'équipement, en plus de verser les augmentations de salaire négociées avec les syndicats de nos différents groupes d'employés.

Il est maintenant rendu nécessaire de faire ce rajustement du prix d'abonnement à \$1.25 par semaine à compter du 5 décembre 1977. Par contre, il restera le même chez le dépositaire, soit 0.25 cents la copie.

Malgré cette hausse, votre journal demeurera au moins 25 cents meilleur marché que tous les autres quotidiens publiés au Québec.

LA DIRECTION

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 54

Samedi 3 décembre 1977

48 pages 25 cents

MINI-LOTO

No de série;

1-49108

Trudeau-Lévesque

La rencontre ne donne guère de résultats

QUEBEC (PC) — L'entretien de quatre heures entre les premiers ministres Pierre Trudeau et René Lévesque, hier à Québec, aura réussi tout au plus à laisser l'espoir d'une plus grande collaboration entre les deux niveaux de gouvernement au chapitre du redressement de la situation économique.

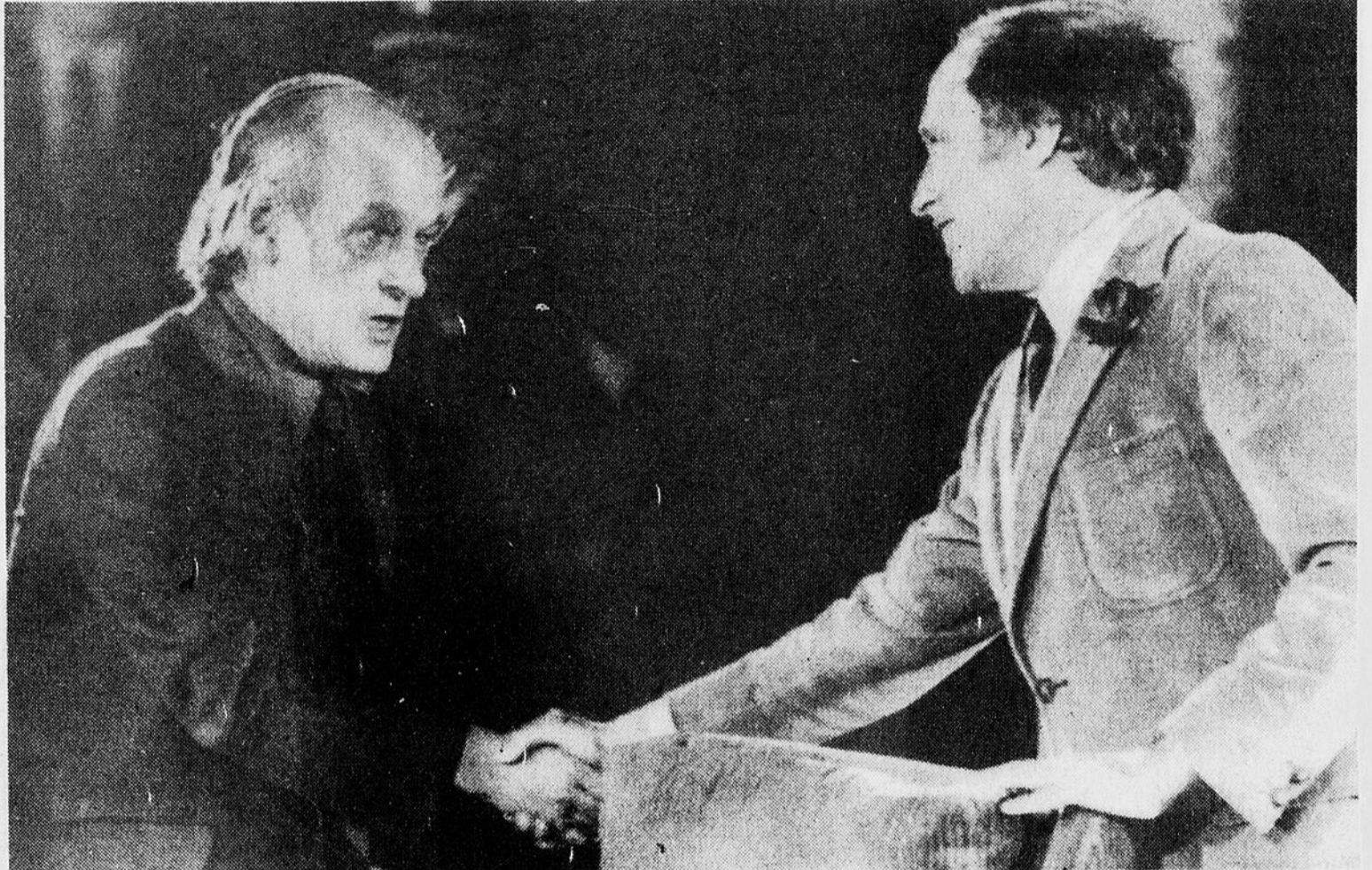
Sur le plan constitutionnel, les deux hommes politiques s'en sont tenu strictement à leurs prises de position déjà communes. M. Trudeau n'a guère eu de veine dans sa tentative de connaître de façon plus précise la signification de l'option de la souveraineté-association prônée par le gouvernement Lévesque.

Le premier ministre québécois a confié à son interlocuteur qu'il fera connaître en 1978 le véritable sens attaché à l'idée de souveraineté-association et c'est pourquoi le référendum promis sur cette question n'aura pas lieu avant 1979, a dit M. Trudeau.

Les conversations ont débuté à 10h30 hier matin pour se poursuivre sans interruption jusqu'à 14h30 et c'est M. Trudeau, le premier, qui a rencontré la presse nationale au Salon rouge.

La visite de M. Trudeau à Québec, où il eu un premier tête-à-tête avec M. Lévesque depuis la prise du pouvoir par le PQ, s'inscrivait dans le cadre de la tournée canadienne qu'effectue le premier ministre du Canada en vue de convoquer ses homologues provinciaux à une conférence sur l'économie.

Après Québec, M. Trudeau n'aura plus qu'à se rendre au Manitoba et en Saskatchewan pour compléter sa mission.



AU REVOIR — Le premier ministre Lévesque et le premier ministre Trudeau se serrent la main en se disant au revoir après leur rencontre d'hier à Québec. (Téléphoto PC)

Climat d'harmonie

Ce premier entretien privé entre deux vieux amis a probablement donné lieu à de petits accrochages puisque M. Trudeau a indiqué qu'il s'est déroulé "en plus grande partie dans l'harmonie". Personne n'a demandé à M. Trudeau ce qui s'était passé dans "la plus petite partie".

Etant donné qu'il ne pouvait y avoir d'utilité quelconque à tâcher de convaincre l'autre de la justesse de ses vues constitutionnelles, l'entretien a largement porté sur les problèmes économiques qui assaillent le Canada: le chômage, l'inflation, le développement régional, l'énergie nucléaire, les relations bilatérales où les deux ordres de gouvernement possèdent davantage de chances de tomber d'accord sur des mécanismes de coopération.

Plus de souplesse

Dans sa rencontre avec la presse, le

premier ministre Trudeau, portant un complet beige avec rose rouge à la boutonnière, a paru plus conciliant aux yeux de plusieurs journalistes qui, pour la première fois peut-être, l'ont entendu dire: "Si le Québec devenait indépendant..."

Depuis toujours, M. Trudeau ne voulait même pas admettre cette éventualité et à des questions sur ce sujet, il répondait invariablement: "C'est une question purement hypothétique" et il se défilait.

Hier, il a dit qu'il faudrait nécessairement une nouvelle constitution canadienne "si le Québec devenait indépendant" et, plus tard, que le projet de construction de l'usine Laprade d'eau lourde à Gentilly et l'utilisation de l'énergie nucléaire n'ont aucun rapport avec un éventuel Québec indépendant.

Interrogé sur l'option de la souveraineté-association, M. Trudeau a dit que M. Lévesque ne l'a guère informé davantage sur ce qu'il sait déjà de l'idée de la souveraineté-association, puisque le premier ministre du Québec entend la définir en 1978 et tenir le référendum constitutionnel en 1979.

D'ici là, a indiqué M. Trudeau, M. Lévesque ne s'est pas montré enthousiaste quant à la participation du Québec à une éventuelle conférence sur la constitution.

Le premier ministre canadien a informé son hôte des propositions qu'il a faites à ce sujet aux autres premiers ministres provinciaux.

M. Trudeau a dit que son gouvernement était prêt à soumettre des réformes constitutionnelles en surface et en profondeur en

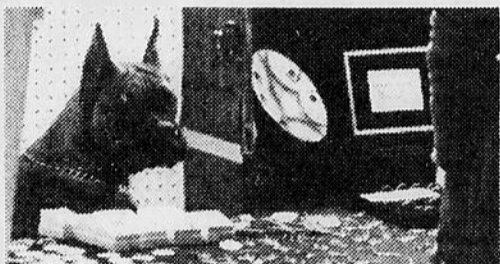
rappelant à M. Lévesque l'historique des conférences de 1968-71 et 1975-76.

D'ici à ce que M. Lévesque ait acquis un mandat en vertu d'un référendum, il ne paraît guère enthousiasmé par la perspective de rouvrir le débat constitutionnel, a dit M. Trudeau.

Par ailleurs, le premier ministre du Québec a été plus porté à écouter les propositions de M. Trudeau sur la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur l'économie qui pourrait avoir lieu dans le cours du mois de janvier.

La convocation de cette rencontre fédérale-provinciale sera officiellement annoncée quand les deux derniers premiers ministres provinciaux qui visitera M. Trudeau auront fait connaître leur accord.

ARTS



Une autre semaine... Une semaine qui a débuté dans la neige pour se terminer dans la pluie... Un hiver et un été presque! A travers tout cela, il y a "Baz-Art", le Festival des artisans de la région! Il en sera question comme il se doit! Plus, nous pourrions aussi entendre parler du passage du groupe "Cano", d'un spectacle strictement régional où nos artistes régionaux enregistreraient un "Voix et rythmes du pays".

Un tête-à-tête avec "Bernard Noël" et vous pourrez faire connaissance avec un volume de poésie d'un jeune poète québécois. Lire, lire à en perdre la raison! Voilà votre rendez-vous!

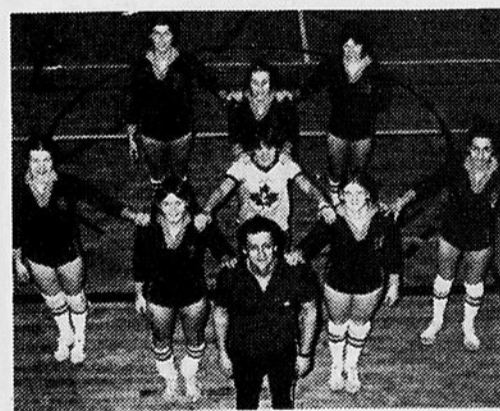
REGARD SUR...



La municipalité de Canton Tremblay a été fondée 15 jours avant celle de Chicoutimi. Le premier maire de Canton Tremblay était en fait l'arrière-arrière-grand-père de l'actuel président du conseil, M. Laval Gauthier. Canton Tremblay a négligé de souligner son 100ème anniversaire, mais le 125ème, en 1980, ne passera certainement pas inaperçu, s'il n'en tient qu'aux dirigeants municipaux en poste présentement. Canton Tremblay connaît un rythme de croissance enviable.

Et sa population s'oppose farouchement à tout projet de fusion. Gabriel Berberi s'est arrêté à Canton Tremblay, récemment.

SPORT REPORTAGE



Les Hironnelles: une grande famille encore méconnue malgré leur récente performance à l'Omniun junior du Québec. Pierre Fellice brosse un tableau de leur jeune histoire remplie de surprises agréables et très prometteuses pour l'avenir en page B1.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 1
— Annonces classées	B 11
— Bandes dessinées	D 3
— Bourse	B 7
— Bridge	D 5
— Cinéma	C 9
— Décès	B 13
— Echecs	D 6
— Finance	B 6
— Horoscope	D 5
— Mots croisés	D 5
— Mot mystère	D 5
— Patron	B 11
— Sports	B 1
— Télévision	C 2

Atteintes à son intégrité

Mise en garde de Garneau

par Laval Gagnon

LA BAIE — Le député de Jean-Talon à l'Assemblée nationale et candidat éventuel à la chefferie libérale, M. Raymond Garneau, a averti hier les journalistes de la presse écrite et électronique, ainsi que les membres du gouvernement qu'il avait mandaté ses avocats pour surveiller tous les articles nouvelles et déclarations ayant trait à sa personne en rapport avec les récentes perquisitions de la Sûreté du Québec à la permanence du Parti libéral.

Parlant devant des militants libéraux du comté de Dubuc, à La Baie, hier, l'ancien ministre des Finances a déclaré qu'il en avait plein le dos de ces rumeurs et insinuations et a annoncé qu'il avait décidé de "passer à l'attaque".

M. Garneau a dit qu'il ne laisserait "plus personne écrire ou dire des choses tendancieuses, sans aucun élément de preuve et contraires à la vérité."

On sait que la veille à Québec, il avait prié le premier ministre Lévesque de blanchir son nom relativement aux rumeurs de scandales le reliant à de la corruption qui aurait prévalu à la Société des alcools du Québec.

Tout en se demandant si "le Parti québécois n'est pas à bâtir au Québec un Etat policier où les libertés fondamentales des institutions comme des individus seraient placés à la merci du pouvoir politique," M. Garneau, voulant expliquer son attitude, a ajouté que "l'enjeu est trop grand, parce qu'au-delà de ma propre personne, c'est tout le type de société de démocratie et libre dans laquelle nous vivons qui est en cause."

Période

Plus tôt, dans son discours, le député

avait qualifié de "difficile et troublante" le période que le Québec traverse actuellement.

Difficile, selon lui, en raison des difficultés économiques graves du Québec, difficultés alimentées par l'incertitude de l'option indépendantiste du gouvernement. Il

a incidemment accusé le parti au pouvoir d'avoir présenté de faux documents pour tenter de prouver la véracité des investissements au Québec. Il s'est engagé à présenter à l'Assemblée nationale des témoignages écrits et verbaux de représentants de compagnies qui n'avaient pas investi,

contrairement aux allégations gouvernementales.

Période troublante, car, selon lui, le gouvernement présente des lois dont plusieurs (loi 101, etc) amènent la dénonciation de la Commission des droits de la personne.

D'autre part, il a expliqué le retrait du gouvernement au congrès de l'Union des municipalités il y a quelques temps à Québec, par le fait "qu'on n'avait rien à soumettre aux municipalités", et non parce que André Ouellet était présent.

Bâtir

Notre objectif, comme libéraux, doit être celui de rebâtir avec la majorité des Québécois un pays à notre mesure", a-t-il dit.

Il a fait l'apologie d'un fédéralisme renouvelé, dans lequel la Cour suprême et le Sénat seraient modifiés pour "réfléter correctement la dualité linguistique de notre pays."

Il a prôné un réaménagement du pouvoir entre le fédéral et les provinces, notamment au niveau des pouvoirs de dépenser du fédéral qui "devraient être strictement limités aux domaines de sa juridiction."

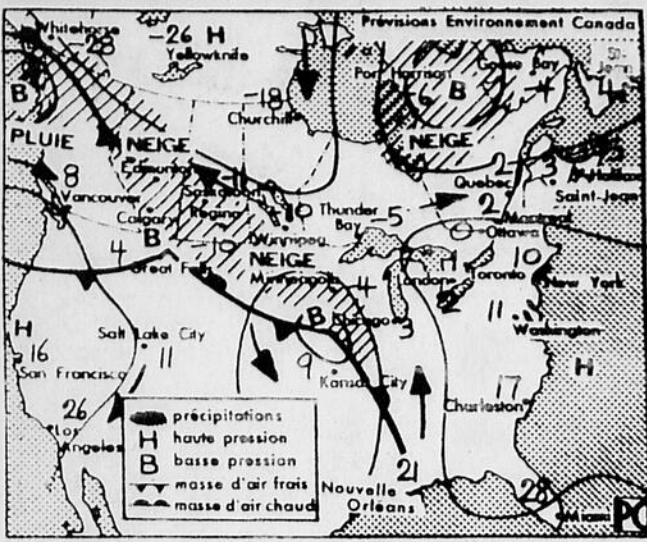
Cette constitution renouvelée devrait, selon lui, notamment contenir une charte des droits et libertés de la personne, et permettre au fédéral "d'assurer la coordination et la bonne marche de l'économie."

M. Garneau a de plus convié les libéraux à "se préparer à une oeuvre de reconstruction nationale. Il propose enfin une formule de rapatriement et d'amendement de la constitution dans laquelle le Québec aurait droit de veto.



— Le député de Jean-Talon à l'Assemblée nationale a indiqué hier, à La Baie, qu'il ne permettrait plus personne écrire ou dire des choses tendancieuses à son sujet, sans aucun élément de preuve et contraires à la vérité.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de samedi, communiquées par Environnement Canada, avec un aperçu pour dimanche.

Abitibi, Nord du Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau, Nord de la Haute-Mauricie: nuageux avec quelques chutes de neige, vents modérés, maximum moins 1. Dimanche: ciel variable.

Sud du Pontiac-Témiscamingue, Sud de la Haute-Mauricie et Laurentides: nuageux, quelques flocons de neige, vents modérés, accumulation 2cm, max. zéro. Dimanche: beau.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: nuageux avec éclaircies et flocons de neige, vents modérés, max. 2. Dimanche: beau.

LAC-SAINT-JEAN, Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski, Gaspésie: nuageux, chutes de neige et vents modérés, accumulation 2cm, max. 2 sauf 0 à Sept-Îles. Dimanche: ciel variable.

DANS LE MONDE

MONTREAL (PC) — Voici les températures enregistrées vendredi dans quelques villes.

Toronto	2	4
Ottawa	3	4
Montreal	3	5
Quebec	0	4
Fredericton	0	9
Charlottetown	0	9
Saint-Jean, T.-N.	-8	1
	Min.	Max.
Miami	24	29
Nouv.-Orléans	8	20
St. Louis	-1	9
Kansas City	-2	8
Denver	1	14
Los Angeles	13	25
San Francisco	8	16

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 01h25 (8cm) et haute à 7h15 (2m). Elle sera à nouveau basse à 13h10 (9cm) et haute à 19h25 (2m.3cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 02h15 (1m.3cm) et haute à 18h30 (4m). Elle sera à nouveau basse à 14h25 (1m.8cm) et haute à 20h45 (4m.2cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 03h30 (1m.2cm) et haute à 08h50 (3m.5cm). Elle sera à nouveau basse à 15h45 (1m.5cm) et haute à 21h05 (3m.9cm).

Dimanche

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 02h05 (8cm) et haute à 08h20 (2m). Elle sera à nouveau basse à 14h15 (1m) et haute à 20h30 (2m.2cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 03h10 (4m.8cm) et haute à 09h30 (4m.1cm). Elle sera à nouveau basse à 15h45 (1m.9cm) et haute à 21h45 (4.1cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04h35 (1m.2cm) et haute à 09h45 (3m.6cm). Elle sera à nouveau basse à 16h45 (1m.5cm) et haute à 22h10 (3m.7cm).

Examens médicaux

Collaboration étroite entre Jonquière et la Cie Alcan

JONQUIÈRE — Créant ce qui semble être un précédent dans le domaine, la ville de Jonquière et la compagnie Alcan ont parachevé hier une entente selon laquelle le service médical de la compagnie se chargera des examens médicaux de pré-emploi de tout candidat à un poste permanent à la ville.

L'entente a été signée hier après-midi à l'hôtel de ville de Jonquière par le maire Francis Dufour et le vice-président régional de SECAL, M. Bertrand Bouchard.

Chaque examen effectué par le Service médical

de la compagnie, selon les mêmes critères qu'utilise Alcan pour ses employés, coûtera à la ville \$75. On croit qu'une dizaine d'exams du genre seront réalisés annuellement.

M. Francis Dufour a indiqué que l'entente permet de régler un problème qui datait depuis plusieurs années, problème qu'on retrouve d'ailleurs dans plusieurs municipalités québécoises.

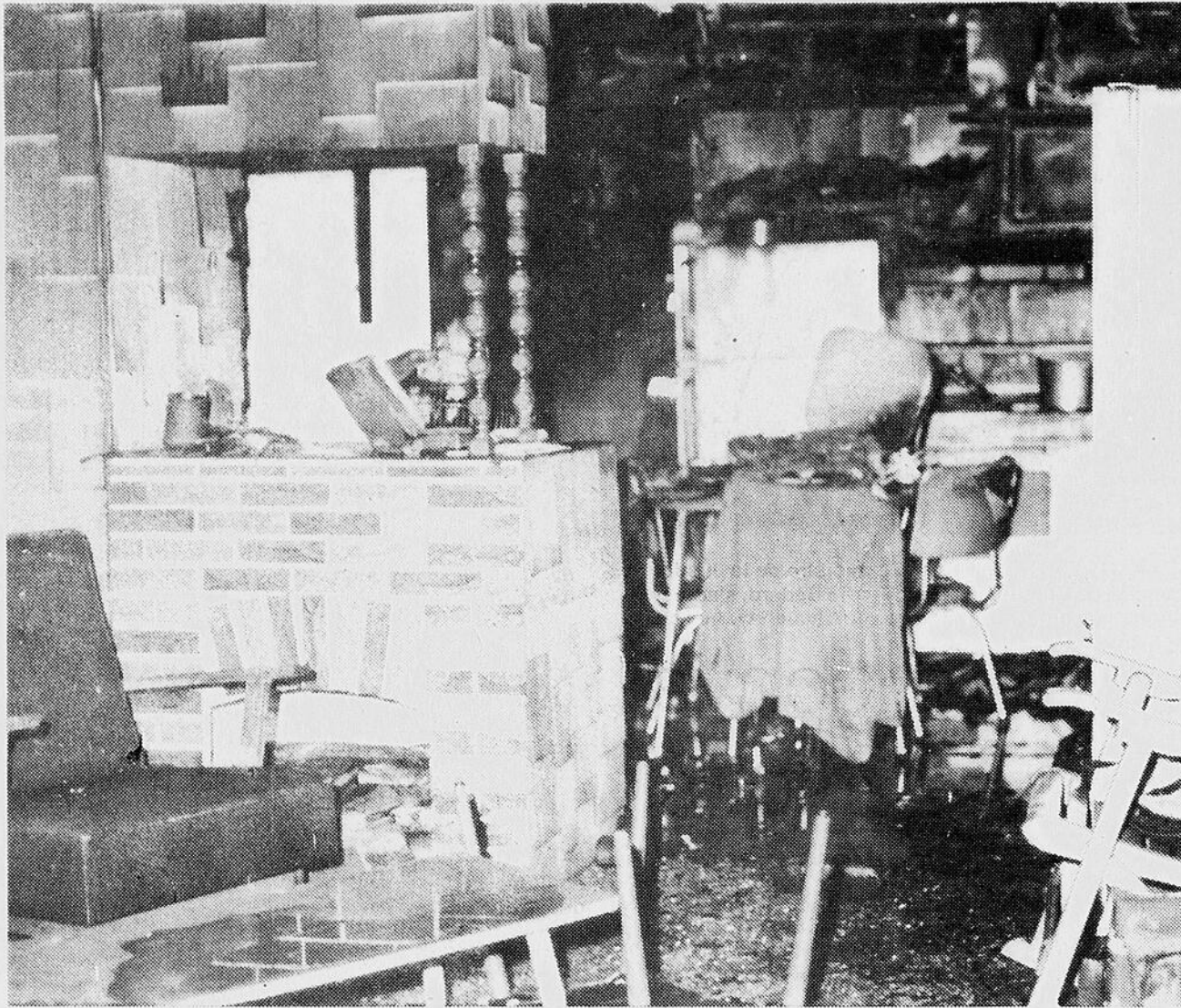
Le maire de Jonquière a de plus précisé que l'entente n'affectait en rien l'autonomie de l'administration municipale, en ce sens que la société n'intervient en aucune façon dans la décision d'embaucher ou

non un candidat, à la lumière des examens médicaux.

Pour sa part, M. Bertrand Bouchard s'est réjoui d'une telle initiative, ajoutant que l'entente est un exemple de collaboration de la compagnie lorsque les ressources de l'entreprise le permettent.

Il s'agit également d'un manque de confiance de la part de la ville de Jonquière à l'endroit de notre personnel médical, a-t-il déclaré.

M. Bouchard a rappelé que la compagnie jouissait d'un personnel qualifié et de l'équipement nécessaire pour assumer cette tâche.



L'INTERIEUR DE LA ROULOTTE — C'est dans cette roulotte que M. Raymond-Marie Rondeau, 33 ans, a trouvé la mort, dans la nuit de jeudi à vendredi. Le rond

du poêle laisse allumé aura été la cause de l'incendie et la victime serait morte par asphyxie.

Un citoyen de Jonquière meurt par asphyxie

par Gilles Paradis

JONQUIÈRE — Un homme de 33 ans, M. Raymond-Marie Rondeau, a péri dans un incendie, dans la nuit de jeudi à vendredi, à Jonquière, alors que le feu a pratiquement ravagé la roulotte dans laquelle il logeait.

L'incendie a débuté vers 3h30, dans la roulotte située au 129 de la rue Courlis, dans le village de roulettes situé en direction du lac Kenogami.

Selon la première version de la police, le feu aurait

pris naissance dans la roulotte alors que le locataire aurait laissé un feu de poêle allumé.

Le locataire de la roulotte, selon toute apparence, serait mort asphyxié.

Les pompiers de Jonquière, sous la direction du sergent Trudel, se sont rendus sur les lieux pour éteindre l'incendie. Aucune roulotte voisine n'a subi de dommages à la suite de cet incendie.

Déclarations d'impôt aux mains de la GRC

OTTAWA (PC) — Le ministre du Revenu national, Joseph Guay, a révélé hier aux Communes que son



RÉÉLU — C'est un Louis Laberge tout souriant qui se dirige vers le podium, durant le congrès de la Fédération des Travailleurs du Québec, qui se tenait hier à Montréal. M. Laberge a été élu pour un huitième mandat à la présidence de la FTQ. (Telephoto PC)

ministère fournit, depuis des années, des renseignements confidentiels se rapportant aux déclarations d'impôt de certains individus à la Gendarmerie royale du Canada.

Cette pratique a commencé bien avant 1972, a précisé le ministre en ajoutant qu'il n'a nullement l'intention d'y mettre fin.

A l'extérieur des Communes, M. Guay a expliqué aux journalistes, qu'il croit que cette pratique est légale, d'autant plus, qu'elle permet au trésor public de percevoir les sommes qui lui sont dues à la suite d'enquêtes de la GRC, dans des cas de fraude ou d'évasion fiscale.

Enquête Laycraft

On sait qu'un haut fonctionnaire du ministère a révélé au cours de l'enquête Laycraft (en Alberta) que des renseignements rela-

tifs à l'impôt sont donnés couramment à la GRC et aux forces policières d'un bout à l'autre du Canada. Il a été dit qu'on leur fournissait ces renseignements avant qu'intervienne un accord formel, en 1972, et qu'on le fait encore, non pas uniquement en ce qui a trait au crime organisé mais de façon courante.

Le vérificateur général trouve que des personnes non-autorisées peuvent avoir accès à des renseignements confidentiels du ministère du Revenu parce que les mesures contrôlant l'accès aux ordinateurs sont trop faibles.

Les fuites

Commentant, aux Communes, l'une des conclusions du vérificateur général dans son rapport annuel, M. Guay a affirmé que son ministère avait pris

des mesures nécessaires pour corriger la situation.

Le ministre Guay a expliqué qu'il persiste à croire que les fuites d'information confidentielle sur les rapports d'impôt de certaines personnes n'ont pu se produire par le biais des ordinateurs.

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tel.: 545-4480

Président du conseil d'administration et directeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Claude COTE

Alme et les environs: 662-7320

St-Félicien et les environs: 679-3832

Sans frais interurbains: Abonnement et Service à domicile: 545-4864

Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse Associated Press et Reuters et de COMPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la Deuxième classe (no 3213)

LE QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

Par poste au Saguenay-Lac-Saint-Jean

\$1.10 par semaine plus dans les délais \$0.25 la copie

PAR LA POSTE Sag Lac St Jean, Côte Nord 6 mois \$35.00 1 an \$65.00

Autres régions au Canada 6 mois \$45.00 1 an \$80.00

Pays étrangers 6 mois \$65.00 1 an \$125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en prépaiement

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Pensions

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé et du Bien-être social a annoncé hier que les prestations du régime des pensions du Canada, versées à près d'un million de bénéficiaires, seront augmentées de 7.5 pour cent à compter du 1er janvier prochain.

Les pensions de retraite de même que les prestations maximales d'invalidité et de survivant seront ainsi ajustées à la hausse du coût de la vie.

Quelque 965 000 personnes sont actuellement éligibles à ces pensions.

INGENIEURS-CONSEILS HUI, GAUTHIER & Associés

424, rue Fay, Arvida TEL.: 548-3111

RONALD HUI LOUIS-MARIE GAUTHIER

ING., M.C.S.M.E. ING., M.S.C.C., M.S.C.G.

FAITES CONNAISSANCE AVEC LE REPRESENTANT SUN LIFE

Au Saguenay, monsieur Potvin est l'homme qu'il faut connaître. Leo-R Potvin se classe parmi les représentants Sun Life les plus chevronnés. C'est dire qu'il fait bien son travail, qui consiste à offrir la meilleure protection d'assurance qui soit. Monsieur Potvin est à votre entière disposition. Appelez-le dès maintenant aux 543-3304 ou 549-9250.

SunLife DU CANADA

Noël-André Gagné, c.i.a.

Tenue de livres Impôt sur le revenu

Préparation des paies Gestion financière

250 est, Racine Chicoutimi 543-3844

294, de la Savoie, Jonquière 547-4379

REFLEXION

Quand vous voyez quelque chose que vous aimez... ou quelqu'un... qu'on le sache!

C'est ce qui fait la beauté et la valeur de la vie...

Comité des relations humaines de Musac INC.

Assurance-automobile

Le Barreau demande un moratoire d'un an

JONQUIERE — Le bâtonnier du Québec, Me Viateur Bergeron, a demandé, hier, un moratoire d'un an sur les réformes de l'assurance-automobile, proposée par Mme Lise Payette.

Le bâtonnier qui participait, hier, à la journée juridique du Barreau du Saguenay, a fait part, qu'il avait adressé une lettre personnelle, à chacun des députés, leur demandant d'exiger un vote libre, sur le projet de loi de Mme Payette, et, en même temps, l'autorisation de pouvoir parler au peuple, de ce projet.

Me Bergeron a soutenu que les députés du PQ s'étaient vus interdire de discuter du projet avec leurs

électeurs et la population de leur comté.

Me Jean Morency a même signalé que le Cercle des affaires d'Alma avait réclamé du ministère un invité pour parler du projet de loi et qu'ils s'étaient vus refuser une telle demande, du fait que le projet de loi n'était pas encore accepté.

Dans sa lettre à chacun des députés, le bâtonnier général suggère que chaque membre de l'Assemblée nationale exige un vote libre sur le projet de loi 67; un moratoire d'un an sur les réformes de Mme Payette, une table ronde sur l'assurance-automobile organisée par la Régie

de l'assurance-automobile, et comprenant des représentants des assureurs, des courtiers, des agents de réclamation, du Barreau, des consommateurs, des syndicats, etc...

Le Barreau suggère, dans l'immédiat, premièrement, l'instauration de l'assurance obligatoire jusqu'à \$50,000, dès le 1er janvier 1978, deuxièmement, de continuer de s'occuper de sécurité routière de façon énergique; troisièmement, de demander à la Régie de l'assurance-automobile de surveiller la tarification des assurances et l'indemnisation des victimes.

Le bâtonnier Bergeron qui poursuivait sa visite à tra-

vers la province pour dénoncer le projet de loi 67, a mentionné qu'il avait constaté l'ignorance du public en général vis-à-vis de ce projet.

Il a fait remarquer qu'avec ce projet de loi, il n'y avait plus de recours possible devant les tribunaux, mais que la population n'en n'était pas au courant.

Il a soutenu que le projet de loi Payette était mauvais non seulement pour le public mais également pour le gouvernement au pouvoir.

"Il s'agit d'une loi anti-démocratique qui ne tient pas compte de l'intérêt de la population et également de l'intérêt politique du Parti québécois."

Il a signalé que si les députés avaient la liberté de voter, ils avaient également la liberté de parole et que la liberté de parole devait être accordée aux députés du Parti québécois.

"Les députés devraient réveiller leur conscience sociale."

Parlant des indemnités qui seront accordées aux victimes d'accidents d'automobiles, Me Bergeron a d'abord soutenu que tout le monde perdrait la première semaine de salaire puisque la loi ne prévoit aucune indemnité et que les montants accordés seront déterminés par règlement et que la population devrait savoir avant que le projet de loi ne soit accordé, quels seront les montants accordés pour telle blessure, telle fracture, etc...

Les compagnies pressées de faire affaires chez nous

JONQUIERE — Me Jean Morency a lancé un appel, hier, aux entreprises nationales et multinationales implantées au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour qu'elles fassent appel aux services professionnels des avocats de la région plutôt que d'amener les confrères de Montréal ou de Québec.

Le bâtonnier du Barreau du Saguenay, Me Morency, prenait la parole, hier midi, à la journée juridique organisée par le Barreau du Saguenay, au Manoir du Saguenay, à Jonquière.

Me Jean M. Morency a insisté pour que les avocats pressent les compagnies de faire affaire chez nous.

"Je ne crois pas qu'elles puissent être insensibles à des interventions en ce sens et il nous appartient de leur faire savoir."

"D'autre part, a-t-il poursuivi, pourquoi nos syndicats, nos institutions scolaires seraient-elles représentés par des procureurs de l'extérieur alors que nous avons des avocats tout aussi compétents au Saguenay-Lac-Saint-Jean."

"Pourquoi acceptent-ils que les arbitrages se tiennent à Montréal et à Québec, comme c'est le cas dans le secteur de l'éducation, pour les commissions scolaires locales et régionales?"

Le bâtonnier Morency a continué: "Les taxes que nous payons devraient nous justifier de faire les pressions requises et de faire accepter notre point de vue. Au surplus, cela aurait peut-être pour effet d'éviter des déplacements onéreux et de faciliter des auditions plus rapides ou des règlements."

Il a invité ses collègues et confrères à occuper le champ de pratique privée du droit administratif, qui est délaissée au profit de l'Aide juridique.

Sur cette question, il a déclaré: "S'il y a un domaine où les citoyens sont vulnérables et ignorants de leurs droits, c'est bien celui-ci. Plus souvent qu'autrement, confrontés à des fonctionnaires à la fois juge et partie, ils ont besoin de conseils et doivent être aidés et assistés pour assurer la sauvegarde de leurs droits", a-t-il dit.

En outre, le bâtonnier a mentionné que l'Aide juridique devait se retirer lorsqu'elle est confrontée avec le gouvernement puisqu'elle est une créature du gouvernement provincial.

Cette journée juridique a été bien suivie par les membres du Barreau du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au cours de la journée, Me Jean-Guy Wells a présenté une intéressante étude sur le bill 45, la nouvelle loi anti-briseurs de grève.

Pour sa part, Me Normand Gilbert, a longuement parlé de procédures collectives ou "Class action".

Sur ce point, M. Morency a signalé que l'Aide juridique ne devait pas intervenir dans ces actions.

Parlant de l'avenir de la profession, Me Morency a conclu "à court terme et sur le plan objectif, je crois qu'il faut prendre conscience de nos possibilités régionales pour agrandir nos champs d'intervention et assurer notre présence et notre survivance."



DEVANT LE BARREAU — Le ministre de la Justice et député de Chicoutimi, Marc-André Bédard, s'adressait hier aux membres du Barreau du Saguenay. Aux côtés

de M. Bédard, Me Jean Morency bâtonnier du Saguenay et Me Jean-Baptiste Gauthier.

Bédard convaincu que le projet de loi sera adopté

JONQUIERE — Peut-être que les modalités d'application ou certaines procédures inhérentes pourront être modifiées au fil de l'expérience, mais un fait est certain, le projet de loi sur l'assurance-automobile, soit le "no fault" sera adopté par le gouvernement du Québec. C'est ce qu'a laissé entendre hier, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, au moment où il s'adressait aux membres du Barreau du Saguenay, lors de la journée juridique tenue au Manoir du Saguenay, à Arvida.

Le ministre de la Justice n'a pas caché que le Barreau avait combattu avec acharnement le projet gouvernemental de l'assurance-automobile. "Du moins, c'est la perception qu'en a eue le public, malheureusement et c'est cette impression qui demeure", a-t-il dit.

"Le gouvernement ne cherche pas à faire taire la critique", a ajouté Me Bédard. "Dans notre démocratie, elle constitue la base même de notre vitalité. Toutefois, l'objectivité demeure la règle d'une saine critique. Le gouvernement ne prétend pas détenir le monopole de la science, mais il oeuvre à instaurer l'équité, à rétablir l'équilibre entre différentes forces de la société, à fournir à chacun des chances éga-

les, malgré les disparités inévitables dans notre collectivité."

Le ministre de la Justice a invité plutôt les avocats à se pencher sur la révision du Code civil et surtout à l'analyse des recommandations qui y sont faites lorsque l'office de révision déposera son rapport.

Au chapitre des priorités, le ministre Bédard parle également de la réforme des tribunaux judiciaires.

Implantation du Tribunal de la famille

Il a annoncé l'implantation du véritable Tribunal de la famille, qui permettrait de regrouper sous une même juridiction, tous les éléments d'un traitement judiciaire adéquat des pro-

cure pas seulement un nouveau champ d'activités. Elle lui impose une responsabilité sociale qui s'inscrit dans le rôle que vous devez assumer."

Egalement, il a parlé de la nouvelle politique de réhabilitation et de réinsertion sociale des contrevenants. Enfin, le député de Chicoutimi, à l'Assemblée nationale, a parlé du projet de loi déposé, hier, par le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, soit le recours collectif, qui donnera enfin aux Québécois un outil juridique dont étaient déjà dotées toutes les provinces du Canada.

"Cette procédure, selon M. Bédard, permettra à tout citoyen qui se trouve lésé dans ses droits, d'intenter des poursuites au nom de l'ensemble des personnes qui ont subi le même tort."

"Recours collectif"

Le recours collectif, a-t-il continué, constitue un instrument essentiel à l'établissement d'un minimum d'équilibre dans les rapports de forces qui existent entre l'individu isolé et une corporation, un groupe ou un autre individu nettement plus avantage."

"A cette fin, pour le recours collectif, il a annoncé que l'Aide juridique en sera absente, mais que l'Etat prévoit l'octroi d'une aide financière adéquate, sous forme d'avances, pour couvrir les dépenses nécessaires à la préparation ou à l'exercice du recours collectif, lorsque ces coûts dépassent la capacité de payer du citoyen."

C'est donc dire que les avocats de la pratique privée n'auront pas de concurrence dans ce champ d'action.

Textes de Guy Bergeron

bièmes familiaux et il a espéré que les membres du Barreau de la province de Québec participeront à son élaboration.

"Dans cette même veine, a-t-il dit, la nouvelle loi de la protection de la jeunesse requiert votre implication", a ajouté le ministre Bédard.

"La présence d'un avocat auprès des jeunes ne

Initiation des vingt premiers barbus du Carnaval-Souvenir

CHICOUTIMI — Les barbus du Carnaval-Souvenir ont inauguré, hier, la première de leur neuf rencontres, en pro-

cedant à l'initiation de 20 membres, dans une cérémonie assez spectaculaire qui a regroupé près d'une centaine de partici-

pants, au Club de Yacht de Chicoutimi.

Le coordonnateur des trois comités, M. Marcelin Côté, entouré de ses 15

collaborateurs, n'a pas manqué de mettre rapidement les initiés comme les participants dans l'ambiance, alors qu'il a

présenté l'orchestre des barbus qui a placé l'auditoire dans l'ambiance du Carnaval-Souvenir de 1878.

Si le chant du Carnaval-Souvenir et celui des barbus ont mis les auditeurs dans l'ambiance, l'initiation n'a pas manqué de soulever l'enthousiasme.

A part l'initiation d'hier, huit autres sont prévues, soit le 9 décembre de même que les 6, 13, 20 et 27 janvier de même que les 3 et 10 février.

La grande finale aura lieu le 13 février au sous-sol de l'église Saint-Nom-de-Jésus, à Rivière-du-Moulin où les gagnants de quatre catégories seront connus.

Il y aura ceux des barbes non taillées, des barbes taillées, des moustaches et des barbes blanches. Viendra ensuite le vainqueur toute catégorie.

Chacune des initiations aura lieu un vendredi, de 17h00 à 19h00, mais il faut s'attendre à ce que les soirées se prolongent devant l'atmosphère enthousiaste qui existe, dans de telles circonstances.

Les avocats n'ont pas peur de la critique

JONQUIERE — Les membres du Barreau du Saguenay ont démontré hier qu'ils n'avaient pas peur de la critique et qu'ils voulaient se faire dire leurs quatre vérités.

Ils ne pouvaient pas mieux choisir en faisant débattre le thème suivant: "L'avocat a-t-il une conscience sociale?"

Avec le syndicaliste Jean-Marie Ouellet, les avocats ont compris ce que le monde syndical pensait d'eux, lorsque M. Ouellet a affirmé: "Avoir une conscience sociale pour un juriste, c'est d'abord prendre conscience de cette définition du droit comme un langage destiné à défendre et perpétuer les privilèges des gros en masquant les besoins du monde ordinaire."

Le texte du syndicaliste a été une charge à fond de train contre les avocats, les accusant d'être des bourgeois et de défendre les bourgeois plutôt que la majorité et de s'être désintéressés des organismes populaires, tels les syndicats et les mouvements coopératifs.

M. Bertrand Tremblay

Plus pondéré, le rédacteur en chef du "Quotidien", M. Bertrand Tremblay, n'a pas caché que pour démythifier davantage cette profession et pour la révaloriser aux yeux de la population et chez ceux qui entretiennent des préjugés tenaces, l'avocat devra être davantage présent dans tous les secteurs de l'activité communautaire.

Il a précisé qu'aux yeux de la population, l'avocat est perçu comme une personne motivée par le mercantilisme.

Le juge Edmond Savard

Le juge Edmond Savard, qui était paneliste également, a pris la défense des avocats, affirmant que l'avocat pratiquait la plus belle profession du monde, le bastion des libertés individuelles de tout pays libre.

Il l'a qualifié de gardien de la liberté. "Entrevous cette profession, nous n'aurions plus de protection contre les pires abus."

Il a conclu que l'avocat a une conscience sociale et qu'en général, les justiciables, même ceux qui le critiquent ont encore un grand respect et une grande confiance en leur avocat."

Me Pierre Mazurette

Pour Me Pierre Mazurette, la conscience sociale de l'avocat, c'est sa conscience professionnelle."

C'est, selon lui, pratiquer son métier, en visant essentiellement à protéger, à sauvegarder et à faire valoir les droits et les intérêts de ses clients."

Le débat s'est ensuite placé au niveau syndical où les attaques ont été assez virulentes entre les membres de la salle, M. Ouellet, le juge Savard et tantôt contre le rédacteur en chef M. Bertrand Tremblay.

Guy Bergeron

Tel. 549-7461

R.-Guy Dion, O.D.

OPTOMETRISTE

302 St. Valier, Chicoutimi

SESSION D'HIVER 1978 DATES D'INSCRIPTION

L'Université du Québec à Chicoutimi avise la population que l'inscription aux cours de la session d'hiver 1978, se fera comme suit:

A Chicoutimi: les mardi, mercredi et jeudi 6, 7 et 8 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Pour renseignements, composer 545-5314.



Université du Québec à Chicoutimi



COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le PQ échoue aux mêmes endroits que le PLQ

En élisant un nouveau gouvernement provincial, le 15 novembre 1976, les citoyens du Québec, pour la plupart, voulaient sans doute confier comme missions principales à l'équipe de M. René Lévesque, une meilleure efficacité administrative et l'instauration de mesures destinées à rendre plus harmonieuses les relations patronales-ouvrières.

Si les membres du gouvernement québécois visaient, eux aussi, ces objectifs fondamentaux, ils doivent admettre, un peu plus d'un an après leur accession au pouvoir, qu'ils les ont ratés tout aussi bien que leurs prédécesseurs libéraux. Au lieu de fondre, la dette publique au Québec prend de nouvelles proportions avec la création de services additionnels et la propagation du mouvement de nationalisation, dans l'assurance-automobile, d'abord, et dans le domaine de l'amiante, ensuite.

Tout cela contribue nécessairement à grossir la bureaucratie provinciale à tous les niveaux, laquelle englutit déjà la portion principale des deniers des contribuables. Les investissements massifs à ce chapitre font également que le fonctionnarisme jouissant d'une protection excessive, tire un nombre croissant de ficelles stratégiques du système, et peut engendrer des abus aussi révoltants que ceux révélés cette semaine à Ottawa, par le vérificateur des comptes du gouvernement fédéral.

Selon son rapport, la pire bêtise de toutes au cours du dernier exercice financier du "super-monstre" qu'est de-

venue la fonction publique fédérale, fut que \$95 millions ont été payés en trop en prestations, parce que des gratte-papier ne pouvaient pas faire fonctionner normalement les ordinateurs de la Commission d'assurance-chômage! Ces erreurs monumentales sont ruineuses pour les citoyens, qui ne doivent plus chercher de midi à quatorze heures, les raisons des hausses d'impôts et de l'aggravation du niveau d'endettement national.

Chose certaine, les plus grandes sociétés privées du pays ne pourraient pas survivre à une gaffe collective et annuelle de \$95 millions. C'en est pourtant qu'un exemple de l'inefficacité de la légion de ronds-de-cuir rémunérés grassement et employés par l'Etat fédéral pour être gestionnaires des fonds publics... L'administration provinciale au Québec risque des embêtements de ce genre, avec la nouvelle ampleur donnée au fonctionnarisme par le gouvernement de M. Lévesque.

Quant à la lune de miel impliquant le gouvernement du Parti québécois et le mouvement syndical, elle semble terminée. A nouveau, comme sous le règne de M. Robert Bourassa, la tension monte entre les employeurs et les salariés, particulièrement dans les services publics. Inévitablement, pour suivre la tradition au Québec, le gouvernement provincial et ses hommes clés sont présument coupables de tous les maux, quand surviennent ces crises opposant le capital et le travail.

Qui n'a pas sursauté, au cours des derniers jours, en entendant ces nouvelles menaces répétées, proférées par

les chefs syndicaux de la Fédération des affaires sociales (CSN), et qui ramenaient le spectre de techniques de harcèlement, de grèves rotatives et même d'un débrayage général dans les hôpitaux d'ici et de partout dans la province.

L'aile radicale de la CSN, celle qui est responsable de la dégringolade alarmante du nombre de cotisants et d'une désaffiliation massive se poursuivant, devrait savoir, par expérience, que la population n'acceptera jamais de voir des malades servir encore d'otages ou d'objets de marchandage dans un conflit. Un autre mouvement généralisé de contestation de la part des syndiqués dans les hôpitaux pourrait désintégrer davantage la CSN, si ce n'est de lui porter un coup fatal. C'est peut-être ce que recherche le président Norbert Rodrigue, lui-même un ancien stratège de la FAS, qui contrôle actuellement la CSN...

Pour leur part, les congressistes de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) viennent de réclamer la démission pure et simple du ministre Yves Bérubé, des Richesses naturelles et des Terres et Forêts, surtout parce que ce dernier n'a pas su prendre les dispositions nécessaires pour empêcher la fermeture de l'usine Wayagamack, de la Consolidated-Bathurst, à Cap-de-la-Madeleine.

La colère des ouvriers des pâtes et papiers est toutefois compréhensible, surtout s'ils demeurent dans la région de la Mauricie. Dans ce secteur, la ville de Shawinigan et ses environs ont perdu, à eux seuls, depuis 1972, au-

delà de 2.000 emplois industriels, en raison de la fermeture définitive d'une quinzaine d'entreprises, des fabricants de textiles et de produits chimiques, particulièrement. Il s'ensuit un important déclin de la population permanente et un taux alarmant du chômage en Mauricie. D'ailleurs, le mouvement syndical de cette région a vertement critiqué le député de Saint-Maurice à l'Assemblée nationale, l'avocat Yves Duhaime, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. On doute de son efficacité et même de sa bonne foi. De même, les syndiqués de Shawinigan accusent le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, d'être le pantin des compagnies multinationales...

Pendant ce temps, on s'attend à l'adoption d'une loi spéciale pour forcer le retour au travail des grévistes du transport dans la communauté urbaine de Montréal. Non, la situation ne s'est pas améliorée au Québec depuis le 15 novembre 1976!

Gabriel BERBERI

PAROLE AUX LECTEURS

René ne doit pas imiter Adolf

Interrogé par Louis La Rochelle, le ministre Couture, dit s'inquiéter de la "démobilisation de la jeunesse".

Je suis l'un de ces jeunes, et me crois pleinement justifié et autorisé à répliquer à l'idéologie péquiste.

La jeunesse n'est pas démobilisée, mais assommée. Il n'y aura plus de "MAI 68", la jeunesse ne veut plus servir d'otage, de bouc émissaire, ni d'alibi, aux querelles, duels, "guerres d'establishment", allumes et entretenus par les factions sociopolitiques. Ne misez plus là-dessus, les jeunes savent très bien, qui les exploite, eux et leurs parents.

Au risque de passer pour

démobilisateur, il est un point sur lequel je voudrais mettre en garde le ministre.

Il estime que la gauche québécoise, dans le jugement qu'elle porte sur le gouvernement péquiste, escamote la coïncidence historique qui pour la première fois existe entre le peuple et ses hommes de gouvernement.

Selon moi, on ne peut promouvoir le concept de coïncidence historique sans, par tous les moyens, chercher à en éliminer les opposants, sans être fasciste.

L'histoire de demain n'existe pas encore. Ce n'est pas de projets collectifs que manquent les Québécois, ils en possèdent

même plusieurs, peut-être trop, ils ne savent plus où donner de la tête. C'est un présent collectif qu'il nous faut, un civisme à nous, une prouesse sociale propre, dont nous pourrions être solidaires, pas seulement prestataires ou fiduciaires. Ici, j'appuie le ministre, un Québécois ne doit pas être un "assisté politique".

Mais, je dois absolument le sommer de cesser de tenter de faire croire aux gens que parti, peuple, et gouvernement québécois sont une seule et même chose: c'est là raisonner en fasciste.

René Lévesque n'est pas, et ne doit jamais devenir le "Führer" des Québécois. Le peuple québécois est une occurrence politi-

que, il n'a pas de mission historique à accomplir, il est ce qu'il est, et il ne sera que ce qu'il sera, il n'existe pas de devenir Québécois par privilège par l'histoire, il n'existe que des Québécois et des Québécoises, vivant à leur façon, la réalité quotidienne de 1977.

Les gouvernements québécois et canadien, n'ont pas le droit de précipiter ces gens dans un avenir socio-politique imaginaire.

Notre peuple n'attend pas un autre projet social, notre peuple exige la liberté, par leur libéralité, rien que la liberté d'être là, d'exister.

Gilles Gagnon,
47, St-Octave,
Arvida.

Le 28 novembre 1977.

Le débat sur l'unité est stérile

Dans toutes les démocraties, où qu'elles se situent sur le globe, la seule façon cohérente pour les citoyens qui y participent de décider de leur gouvernement et de leur orientation est la consultation populaire. Le référendum qui se prépare au Québec s'inscrit exactement dans ce cadre.

C'est, en effet, par la voix du référendum que le peuple québécois décidera de son avenir. Ce sera une époque cruciale pour notre devenir collectif. D'où le grand soin, voire même la minutie, que tous les parlementaires doivent apporter à sa préparation. J'ose même dire que ceux qui s'y objectent avec la plus grande énergie doivent faire preuve d'une grande honnêteté intellectuelle et faire travailler leur matière grise autant que les parlementaires ministériels. C'est du choc des idées que jaillit la lumière, dit-on.

J'ai bien utilisé l'expression verbale "faire travailler". Ce que font actuellement certains députés de l'Opposition officielle et d'autres, n'est pas du travail honnête: c'est du blocage systématique. Heureusement que certains corps intermédiaires ont compris l'importance du débat qui se tient et qu'ils y vont de suggestions vraiment positives devant la Commission parlementaire chargée d'examiner le Li-

vre blanc sur les référenda. Autrement, nous en serions quittes pour nous fier exclusivement à l'équipe ministérielle. Je veux bien croire en sa science, mais je suis toujours sceptique lorsque l'on me parle d'omniscience... de quel côté qu'elle prétende être.

Oui, tous les citoyens doivent s'impliquer dans ce débat. La maturité d'un peuple se juge à son degré de participation à la chose publique. Cette implication doit être constructive et ne pas avoir la saveur que veut bien lui donner l'Opposition officielle et plusieurs organismes "aplaventristes" qui la suivent sur cette pente. Quelle est cette saveur?

A vrai dire, il serait plus juste de parler d'une saveur unique à plusieurs essences, allant des plus sucrées aux plus épicées.

Les plus sucrées usent d'une stratégie pusillanime. Ils tentent d'abuser les citoyens québécois en tentant de les convaincre que le Canada est un pays merveilleux ou les libertés civiles sont grandes, ou le niveau de vie est très élevé, etc. Bref, la naïveté est grande dans leur argumentation. Ils sont tous souriants et se disent convaincus que le mouton, jadis notre emblème, reprendra sa place partout où une fête québécoise aura lieu. Dans le fond, ce sont de grands

nostalgiques dont l'esprit a culbuté dans la mode "retro".

Je ne conteste pas que le Canada soit un beau pays. La végétation et la flore, à cause des grandes variétés climatiques, sont assez exceptionnelles. Ce n'est pas là, cependant, un argument de taille pour refuser à un peuple ce qui lui revient: sa liberté. C'est du sentimentalisme à gros grains, rien de plus, rien de moins. Quant aux libertés individuelles, elles sont grandes en apparence seulement la "Police montée", fier emblème de ce "beau" pays, nous en a convaincus. Monsieur Fox, en fin de compte, tente actuellement de stopper l'enquête Keable avant que la brave population n'en sache trop sur les libertés civiles qu'elle n'a pas... Pour ce qui est du niveau de vie, qu'on se rappelle seulement ce fait: les Québécois, au Québec, se classent à l'avant-dernier rang en ce qui concerne le revenu par capita. Nous venons avant les Indiens et les Esquimaux. Beau niveau de vie en réalité! A l'extérieur du Québec, si on considère les emplois, nous sommes réellement des "nègres blancs" avec tout ce que cela comporte. Voilà donc pour le "sucré" qu'on essaie et qu'on essaiera encore de nous faire avaler dans les mois à venir.

Mais il n'y a pas que le sucre qui est available: il y a

aussi les épices. Même, on dit que ces dernières stimulent l'organisme humain. Il ne faut pas oublier qu'elles irritent l'intestin et rendent les humeurs plus mauvaises. Les saveurs épicées sont donc plus agressives. Elles usent de moyens qui sont à leur image. Ainsi, elles ont donné naissance à des mouvements comme "Quebec-Canada" et "Unité-Canada". Eux, ils attaquent et violemment. Madame Sauve devrait s'informer auprès de Statistique Canada du degré de leur sectarisme. Pour attaquer, ils utilisent (c'est le cas d'Unité-Canada) l'argent des contribuables. L'unité canadienne à la Teller et à la Trudeau a déjà coûté environ 11 millions de dollars au trésor fédéral. Cette question de l'impossible unité a coûté cher jusqu'à maintenant et continuera de le faire. Elle est presque devenue une industrie canadienne. Une belle vache à lait comme le Québec vaut bien tous ces investissements, se disent-ils sans doute!

Si au moins ils tentaient, tous ces beaux chevaliers de l'unité canadienne, d'éclairer la population. Mais non, ils sortent des malles "trudeaumanesques" des épouvantails pour apeurer les gens, pour apeurer les Québécois que nous sommes: notre niveau de vie descendra en flèche, un régime policier s'éta-

GARNEAU ET LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS



blira au Québec, le sang coulera, etc. La dernière trouvaille d'un vieux canaque en mal de je ne sais trop quoi a été d'affirmer qu'on devrait garder le Québec dans la Confédération par la force... et tant pis si le sang coule. Comme folie furieuse, on ne fait pas mieux! Remarque que ce vieux babouin dit probablement tout haut ce que d'autres pensent. N'a-t-on déjà entendu Trudeau et ses comparses faire les "drôles" et assurer devant les caméras de Radio-Canada la phrase suivante: "Pas l'armée nécessairement, mais l'armée si nécessaire".

Voilà la quote-part de ces épices gâtées à la discussion actuelle. Et elles ne

font que commencer. Attendez, on en entendra d'autres. Ce qu'ils veulent faire, c'est créer un climat trouble, de panique afin que le statu quo l'emporte. Qu'ont-ils proposé aux Québécois jusqu'à maintenant? Rien. Et ils n'ont rien à proposer non plus. S'ils s'opposent à l'indépendance politique des Québécois, ce qui est leur droit, qu'ils nous soumettent une solution de rechange. On pourra discuter. Un débat positif, c'est cela et rien de moins. Les Québécois décideront après avoir assisté à toutes ces discussions.

Ghislain Bouchard,
625, boul. Sacré-Coeur,
St-Félicien.
Le 25 novembre.

Ils font de la politique

Dans un journal hebdomadaire distribué le 24 novembre dernier, M. Raymond Dufour, le président sortant du Comité des citoyens de Dolbeau, nous répétait encore une fois que ce comité avait été fondé apolitique. Il faut vraiment prendre les gens pour des naïfs ou encore atteints de cécité pour affirmer pareille chose. Depuis sa formation, tout le monde sait fort bien que ce fut tou-

jours été le comité d'Henri-Paul Brassard et que vous, M. Dufour, aviez un mariage d'idées avec ce dernier. Vous démissionnez M. le président; on ne peut que s'en rejouir.

Pourquoi si ce comité ne fait pas de politique, avoir fourni l'ameublement de votre local pour le comité du renouveau pendant la campagne électorale?

Pourquoi aussi, lors de votre dernière assemblée

générale vous vous êtes prononcé unanimement pour reporter les élections à une date indéterminée? Serait-ce parce que votre "poulain" était trop occupé par le recomptage judiciaire et que vous teniez absolument à sa présence? Aussi, comment se fait-il que justement à cette occasion c'est vous M. Roger Fillion, son organisateur en chef et vous, M. Clément Tremblay, qui avez fait des déclarations à notre station de radio locale? Vous êtes certainement trop amers après la défaite pour que déjà vous louchiez tous les trois du côté de la direction de ce comité. Il y a parmi vos membres des gens de bonne foi qui seraient certainement plus objectifs et que je verrais faire un travail positif tout en restant vigilants.

M. Henri-Paul Brassard, à votre arrivée à Dolbeau, vous étiez d'allégeance politique libérale, par la suite créditiste et maintenant péquiste. C'est pour quand l'Union nationale ou le Parti national populaire? Je constate que vous suivez le meilleur courant, ça vous permet un moindre effort pour garder l'illusion de vos rêves impossibles.

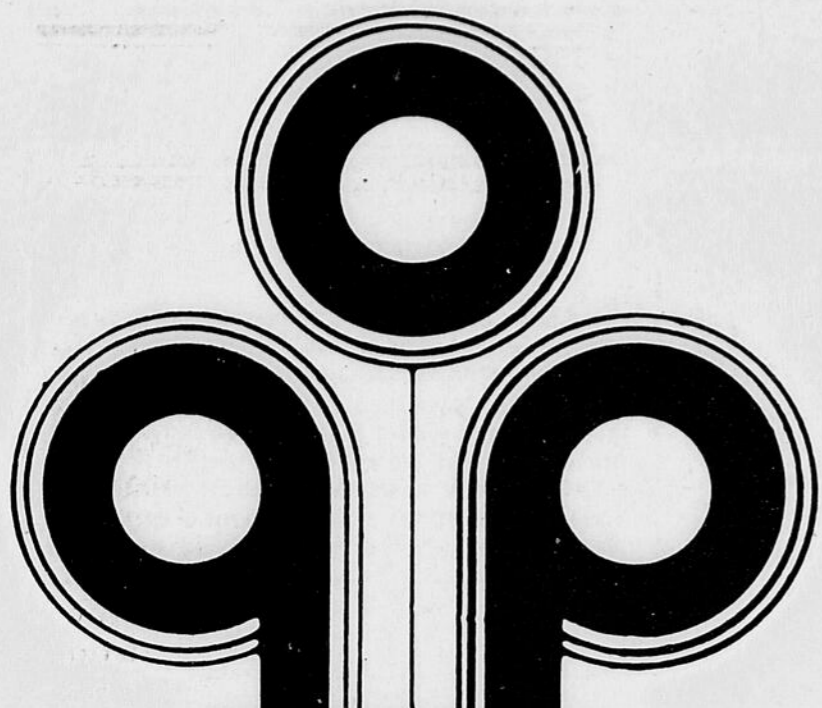
Vous du Comité des citoyens, vous vous êtes laissés hypnotiser par un beau

parler, j'espère que vous y voyez plus clair, car fini le sarcasme et la médisance si vous voulez être pris au sérieux. Soyez bons perdants et prouvez-nous si vous êtes vraiment pour votre ville ou si ce sont les intérêts de quelques-uns qui priment d'abord.

Je vous laisse sur cette pensée sereine de Walt Whitman: "Garde ton visage face au soleil et les ombres seront derrière toi."

Marcel Asselin,
2076, Evans,
Dolbeau.

Le 2 décembre



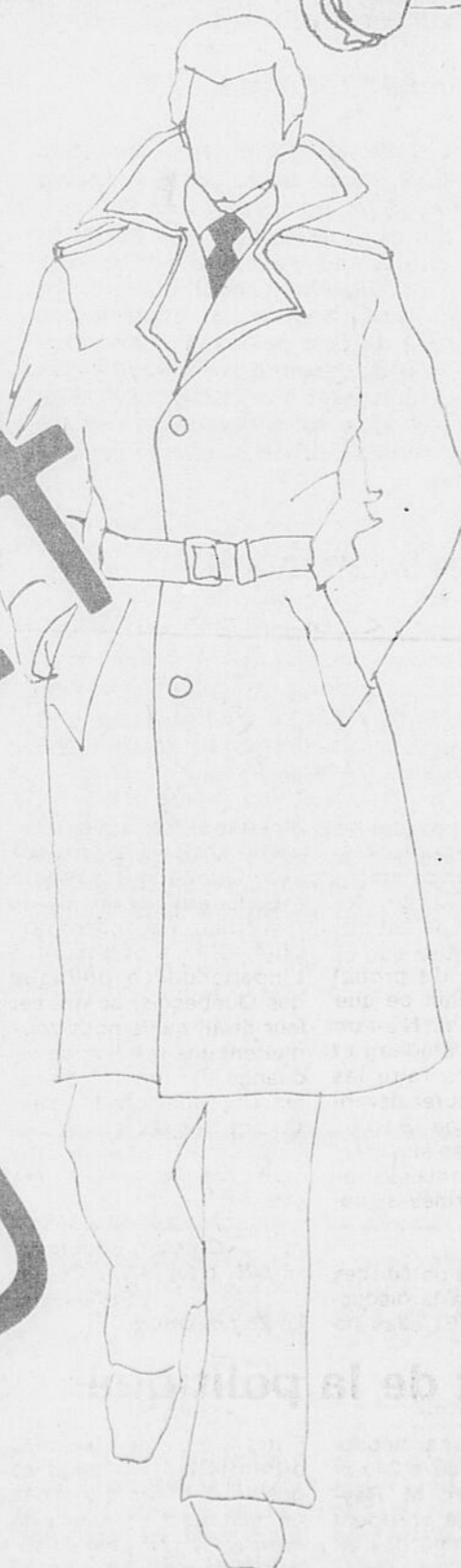
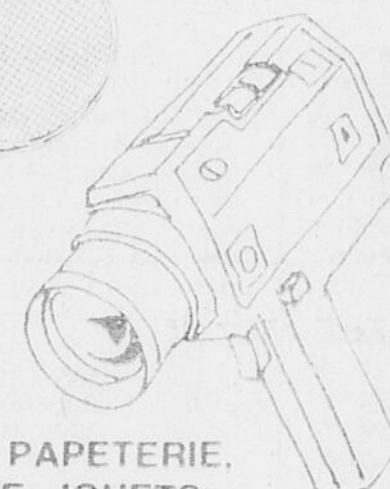
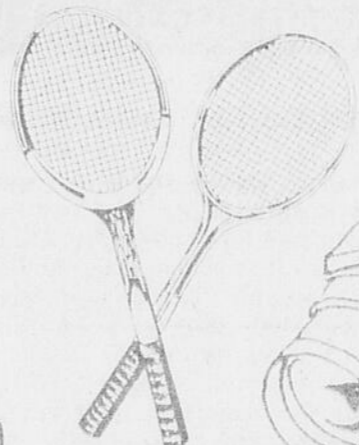
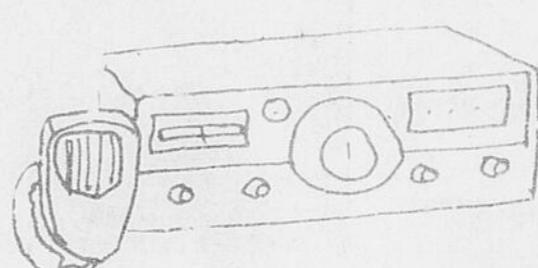
C'est tout ça

place du royaume

**150 magasins et boutiques
vous garantissent...**



choix illimité
prix imbattables
pour de meilleurs achats



MODE HOMMES

BOUTIQUE CESAR
CARTIER
FRANCOIS GRAVEL
LE CAMPUS
LESSARD POUR LUI
TIP TOP

MODES FEMMES ET ENFANTS

AU COIN DES PETITS
BEBE CLUB
BOUTIQUE AMOUR
BOUTIQUE MARIE-CLAIRE
BOUTIQUE POUR TOI
CHEZ BEATRICE
CORINNE
CREATIONS PAULA & BRUNA
D'ALLAIDS
DIANA
E.-H. PAQUETTE
FANNIE
GAZEBO
INTRIGUE
JONATHAN SIMON
LINDOR
MAGGIE MODE
MARIE-MOI
MAXIM
P3
ROMAR
ROYAUME DE L'ELEGANCE
SHIRLEY K.
SMART SET
STEPHANIE
ZIBA

LIVRES, PAPETERIE, MUSIQUE, JOUETS PHOTOS.

ASTRAL PHOTO
AU PETIT CAROUSSEL
CENTRE DU HOBBY
DIRECT FILM
LA CASSETHEQUE
LA LIBRAIRIE REGIONALE
LA PAPERASSE
LA SPATULE
LE CENTRE D'IMAGE ET DE SON
ATLANTIC LTEE
LIBRAIRIE GARNEAU
MUSIQUE TEMPO
RADIO SHACK
STYLO PLUS

POUR LA MAISON

ROYAUME DU PAPIER PEINT
BOITEAU LUMINAIRE
BRICODEC
LA CHAUMIERE
LE BIDET
LES EBENISTERIES QUEBECOISES
MAISON DU ROTIN
PRINCESSE

CHAUSSURES

AU PETIT CORDONNIER
CHATEAU CHAUSSURES
CHAUSSURES FRANCAISES
CITE
CREATIONS COREL
KINNEY
LEWIS
MARCO
SALON SIX
BIJOUTERIE CADEAUX CUIR
BIJOUTERIE CAPITOLE
BIJOUTERIE PEDNEAULT
BIRKS
BIJOUX MODE
CYRILLE SAVARD
DOUCET
JERO BAG
JEROME
LABELLE BIJOUTERIE
LA BOETIE
MOBILIER INTERNATIONAL
PEOPLES
STOKES

UNISEX

BOUTIQUE 254
BOUTIQUE CHARLOT
GILET STOP
D' GALA
LE CHATEAU
LE TREFLE
ZODIAC

PANTORAMA GRANDS MAGASINS

CANADIAN TIRE
LA BAIE
WOOLCO
G.-E. RUELLAND
STEINBERG'S
DIVERS

ARTISANAT DU ROYAUME
BOUTIQUE DE L'ORIENT
BOUTIQUE DU SOUHAIT
CARDINAL
CENTRE DU RASOIR
CHICOUTIMI PET SHOP
CINEMA
CREATIONS ARTISANALES
CREATIONS MAHARAJA
L'AIGUILLE
LE JEU

L.-T. IMPORTATION
MODE ET SPORTS
PHARMAPRIX
PHILDAR
ROUBEC

SPORTS EXPERTS

TABAGIE DU ROYAUME
TABAGIE JUNIOR

BANQUES ET SERVICES

TAILLEUR DUBE
AVCO

BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

BANQUE PROVINCIALE

BARBIER

BOULIANNE ET LALIBERTE

CAISSE POPULAIRE

CENTRE-DIEU

CENTRE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

FIDUCIE DU QUEBEC

GAGNON MONETTE AVOCATS

INFORMATION LOTO-QUEBEC

OPTOMETRISTE

SALON AIRELLE

SERVICE D'OPTIQUE ELITE

VOYAGES ROBERT

RESTAURANT- ALIMENTATION

AU PETIT GOUTER

BRASSERIE DU ROYAUME

CHARCUTERIE ROYAUME

FROMAGERIE DE VALIN

LA BONBONNIERE

LAURA SECORD

LA GRIGNOTTE

LE NORDIQUE

LE QUICK

MAISON NATURISTE

MIKE'S SUBMARINE

MONSIEUR FROMAGE

PIK-NIK

LA BOUSTIFAILLE

Y'A PAS MIEUX!

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



THEATRAM

Judi, le 8 décembre prochain, un spectacle qui sort de l'ordinaire, qui piquera votre curiosité au Petit Théâtre de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il s'agit d'un spectacle de danse traditionnelle de l'Inde intitulé "Kathakali". Le spectacle est prévu pour 20h00 et c'est une présentation du Module des lettres et le service culturel de l'université.

CANADA AU TRAVAIL

Le député fédéral de Lapointe, Me Gilles Marceau, a fait connaître hier, d'autres projets acceptés dans sa circonscription du programme Canada au Travail: L'aménagement des terrains et rénovation des immeubles de la Fabrique de Jonquière, montant de \$67,868 et huit emplois; l'intégration sociale des handicapés et inadaptés, responsable Luc Roy, montant de \$57,760; Edition et vie culturelle au Saguenay-Lac-Saint-Jean, responsable Jocelyn Pagé, montant de \$62,790, 10 emplois; Projet PLUS (projet pour l'utilisation de la symbolique de Charles Bliss), responsable Hervé Lapointe, montant de \$23,894; Service d'aide aux malades, responsable Pierrette Roy, montant de \$27,570, cinq emplois; Animation et réalisation au Domaine de la Jeunesse à Saint-David-de-Falardeau, responsable Lauréat Larouche, montant de \$30,327, cinq emplois; Inventaire et intégration des archives à ville de Jonquière, responsable Mme Huguette T.-Boily, \$32,036 et quatre emplois; Des améliorations municipales à Saint-Honoré, montant de \$26,040 pour quatre emplois.

DIMANCHE-MUSIQUE

C'est le second de la saison! N'oubliez pas! Le 4 décembre, à 11h00, vous pourrez entendre, au chalet du parc Rosaire-Gauthier, cinq étudiants du Conservatoire de musique de Chicoutimi. Il s'agit de Marcelle Mallette, Aline Guérin, Louis Dallaire, Chantale Lavoie et Gilles Larouche. Tous ces artistes seront accompagnés au piano par Louise Bouchard. Il y aura des croissants pour les adultes et du jus pour les enfants!

AUJOURD'HUI

Par la PC et l'AP

Il y a 413 ans aujourd'hui, en 1564, le tsar Ivan IV dit le Terrible et sa famille quittaient Moscou. Les parents d'Ivan moururent dès son jeune âge et il eut une enfance malheureuse et une jeunesse tourmentée. Exerçant le pouvoir à l'âge de vingt ans, il gouverna admirablement pendant les dix premières années de son règne, mais la mort de sa femme et de son fils et la désertion de son meilleur ami transformèrent sa personnalité. Yvan quitta Moscou en décembre avec l'intention d'abdiquer en janvier, mais le peuple le réclama. Il régna jusqu'à sa mort en 1584, mais les dernières années de sa vie furent marquées par des guerres, des meurtres et des attaques de représailles contre les villes qui osaient lui tenir tête.

Principaux anniversaires historiques:

- 1975: Le Pathet-Lao s'empare du pouvoir au Laos et proclame la fin de la monarchie au pouvoir depuis 600 ans.
- 1973: Enterrement de David Ben-Gourion, premier chef du gouvernement israélien.
- 1972: Ecrasement d'un avion charter espagnol aux Canaris: 155 morts.
- 1970: Libération du diplomate britannique James Cross, qui était détenu depuis près de deux mois par des terroristes québécois.
- 1969: Ecrasement d'un avion français à Caracas: 62 morts.
- 1966: Hanoi abat six chasseurs supersoniques américains.
- 1962: Smog sur Londres: durant quatre jours, plusieurs personnes succomberont à l'inhalation d'anhydride sulfureux.
- 1944: Les forces américaines franchissent la Sarre.
- 1917: Le président Woodrow Wilson demande au Congrès de déclarer la guerre à l'Autriche-Hongrie.
- 1894: L'écrivain écossais Louis Stevenson meurt à Samoa, dans le Pacifique.
- 1810: Les Anglais prennent l'île Maurice aux Français.
- 1808: Madrid se rend aux forces napoléoniennes.

POLYVALENTE DE LA BAIE

Tout un succès obtenu, cette semaine, à l'école Polyvalente de La Baie à la rencontre parents-personnel. Plus de 1,000 parents ont répondu à l'appel de la direction de l'école. "Une telle participation nous confirme que l'éducation de nos enfants demeure importante pour notre population et permet d'annihiler les préjugés sur l'école publique", déclare Mme Nicole Pichette, présidente du comité d'école et la direction de l'école. Mme Pichette ajoute, dans un communiqué de presse: "Le Livre vert sur l'éducation ouvre les portes aux parents. Il s'agit de s'impliquer pour donner une couleur locale à notre école."



A LA SOIREE CANADIENNE

Raymonde Marcil, reine du Festival de la gourgane d'Albanet, est aujourd'hui à Sherbrooke, pour participer avec une pléiade de gens de sa localité, dont le maire Fernand Plourde, à l'enregistrement de "Soirée canadienne", une émission diffusée dans la région. On sait que cette émission, animée par Louis Bilodeau, connaît passablement de popularité, d'où des retombées qui pourraient se faire sentir lors de la prochaine édition du Festival de la gourgane. Et la jolie Raymonde était très fière de cette représentation durant les derniers jours.

À la demande de la ville de Normandin 18 logements pour familles 10 logements pour personnes âgées seront construits par la Société d'habitation du Québec sur cet emplacement avec la participation financière de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

At the request of the city of Normandin 18 dwelling units for families 10 dwelling units for elderly persons will be built on this site by the Québec Housing Corporation with financial assistance of the Central Mortgage and Housing Corporation.

Information: Office municipal d'habitation de Normandin

PROJET SHO-SCHL

PROJECT O.H.C.-CMHC

TOUT EST PRET SAUF...

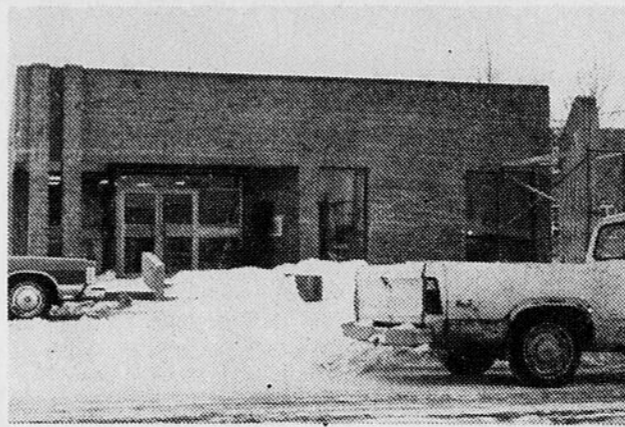
À Normandin-Village, l'emplacement est prêt pour recevoir la vingtaine d'unités de logements à prix modique. Même l'affiche est posée et le terrain réservé. Mais on attend toujours la réponse du gouvernement sur ce projet qui date maintenant de plus de dix-huit mois. Et le maire Gilbert, pour sa part, espère vivement que ce dossier va débloquer bientôt, à moins que ce ne soit déjà fait, car au moment d'écrire ces lignes, ce n'était plus qu'une question de jours...

PREPARATION A NOEL

La Commission de théologie pastorale de la zone de Jonquière, organise une soirée de préparation à Noël destinée au grand public. La personne-ressource invitée est le père Marc-André Bussières, jésuite. Il présentera un exposé sur Jésus-Christ et répondra aux questions des participants. Cette soirée aura lieu le 11 décembre, à 20h00, à la Polyvalente de Jonquière (entrée "est").

RENDEZ-VOUS

- ROSICRUCIEN AMORC** — Les officiers du chapitre Saguenay invitent tous les membres de l'Ordre Rosicrucien Amorc, à leur assemblée régulière demain soir à 20h00, à leur local habituel. Que tous se fassent un devoir d'y assister.
- HANDICAPES, PARENTS DES HANDICAPES** — Vous voulez faire une démarche et vous ne savez pas où vous adresser... Vous êtes mal pris et vous voulez de l'aide... Appelez à 545-1575, CLSC (inter-association).
- CLUB PHOTOS CHICOUTIMI** — Réunion hebdomadaire du Club photos à 19h30, le mercredi, 7 décembre, au chalet du parc Rosaire-Gauthier, rue Bégin, Chicoutimi. Tous ceux que la photo intéresse sont cordialement invités. Amateurs, débutants ou expérimentés, on vous attend. Des surprises à prévoir d'ici Noël.
- CLUB KIWANIS** — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis de Chicoutimi, aura lieu lundi soir, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.
- CLUB OPTIMISTE** — Le souper hebdomadaire du club Optimiste de Chicoutimi, aura lieu lundi soir, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.
- FILLES D'ISABELLE** — Assemblée des Filles d'Isabelle du cercle Maria-Goretti de St-Luc, Chicoutimi-Nord, aura lieu lundi soir, à 20h00, au local habituel.



NOUVEL EDIFICE

Vu en passant à Albanet, sortie sud de la municipalité, cet édifice en construction, une commande de la caisse populaire de l'endroit, et qui devrait être inaugurée au cours des prochaines semaines. Décidément, les caisses pop sont très prospères au Lac-Saint-Jean, car depuis quelques années, les édifices de ce genre ont poussé un peu partout à l'intérieur des municipalités rurales du comté Roberval. Et en visitant l'intérieur de la Caisse d'Albanet, on reste quelque peu ébahi par le modernisme et l'excellente conception architecturale de l'édifice. Une inauguration à surveiller.

SIMULATION DE BOURSES

Il y aura une simulation de la Bourse de Montréal, les 6, 7 et 8 décembre, à la salle polyvalente du Collège de Jonquière. A cette occasion, tous les étudiants du collège, de même que les professeurs, administrateurs, employeurs éventuels seront invités à venir, soit observer comment se transigent les actions ou soit encore à investir. Plusieurs personnes auront la possibilité d'avoir un portefeuille composé de diverses actions de compagnies. Ces compagnies sont évidemment fictives puisqu'il s'agit d'une simulation.



SEMAINE FERTILE...

La dernière semaine a été fertile en émotions à Mistassini, où un groupe de citoyens ont décidé de faire quelque chose pour empêcher le ministre Léger de mettre à exécution son projet de construction d'un tunnel qui amènerait les eaux usées de Donohue, dans la rivière Mistassini. Au centre de ce groupe, un homme fort estimé là-bas et qui est directeur du Service des loisirs municipaux, Victor Théberge, homme dynamique s'il en est, a rallié passablement d'organismes et déjà plusieurs télégrammes de protestation ont été envoyés aux autorités concernées. Un sujet brûlant d'actualités.

JEUX INTERDITS

Le jeune Stephen O'Donnell, 15 ans, voulait entrer dans la société secrète que formaient deux de ses camarades, et dont le refuge était un fortin construit à l'aide de vieilles planches. Mais il refusa les épreuves d'initiation qu'ils lui proposèrent, et ce refus lui fut fatal.

Il refusa par exemple de se tenir sur un tronc d'arbre au-dessus d'un étang pendant que ses deux camarades, également âgés de 15 ans, auraient secoué son perchoir pour le faire tomber. Par contre, il fut volontaire pour boire de la vodka. En ayant bu près d'un litre, il tomba dans le coma. C'était vendredi dernier. Mardi, le corps de Stephen fut découvert dans un buisson. Les policiers ont pu reconstituer le drame.

JONQUIERE

FILLES D'ISABELLE — L'assemblée des Filles d'Isabelle du cercle Ste-Rolande de St-Georges aura lieu lundi, le 5 décembre, à 20h00, au sous-sol de l'église. Bienvenue à toutes.

CLUB PHOTOS ARVIDA — Assemblée régulière des membres du Club de photos d'Arvida, demain après-midi à 13h00, au lo-

LA BAIE

CENTRE AMICAL — Le Centre amical de La Baie, centre d'accueil et d'hébergement est maintenant ouvert et offre ses services 24 heures par jour aux femmes en difficulté. Des techniciens dans l'assistance sociale sont là pour vous aider. Inf.: rends-toi au 3111, boul. de la Grande-Baie. Tél.: 544-4626.

PRIX YVETTE-ROUSSEAU

Mme Odile Martin, professeur de physique à l'école polyvalente d'Alma, a mérité le deuxième prix au concours littéraire "Yvette-Rousseau", organisé par la Fédération des femmes du Québec. Le travail de Mme Martin portait sur "l'influence du patriarcat sur l'économie actuelle et sa réadaptation aux problèmes d'aujourd'hui". Au moment d'écrire ces lignes, le nom de la gagnante du concours n'était pas encore connu, puisque les prix étaient décernés tard en soirée d'hier.



ETE COMME HIVER...

Été comme hiver, ça bouge au niveau des loisirs d'Albanet et depuis plusieurs jours déjà, les jeunes et moins jeunes ont commencé à patiner sur la glace de la patinoire ouverte, située en plein centre de la municipalité, à proximité de la gourganière. Même que lors de notre passage, des hommes étaient à déneiger cette surface glacée qui fait la joie d'un peu tout le monde.



CA NE FERMERA PAS

Il n'est pas question de fermer le camping La Chute-à-l'Ours de Normandin, pour une simple question de filtre. On sait que Environnement-Québec exige présentement que ce site, particulièrement sa piscine, soit dotée d'un système de filtrage si on veut continuer à s'en servir. On sait aussi que le maire-fondateur de ce camping, M. L.-O. Bouchard, n'a guère prisé la demande du ministre Léger à cet effet. Mais pour l'instant, pas question de fermer le camping, et comme on connaît L.-O. Bouchard, la piscine "non plus". "Si le gouvernement l'exige, qu'il paie la note", aurait récemment déclaré le coloré préfet du comté de Roberval.

VOS DROITS

La ceinture de sécurité

La Loi oblige qui?

- 1) D'abord, le conducteur d'un véhicule de promenade.
- 2) Ensuite, les passagers des sièges ou de la banquette avant d'un véhicule de promenade. La "waggonette" (station-wagon) aussi connue sous le nom de "familiale" et agencée pour le transport d'au plus sept personnes, à moins qu'elle ait été immatriculée comme véhicule servant à d'autres fins, entre dans la catégorie des véhicules de promenade. Il en est de même du véhicule tout-terrain à roues motrices avant et arrière, familièrement appelé "4 par 4".

La loi exempte qui?

- Toute personne qui détient un certificat médical d'un médecin traitant, attestant:
 - A) Une incapacité temporaire résultant d'une blessure ou d'une plaie au dos, au thorax ou à l'abdomen et qui nécessite l'application de pansements.
 - B) Une incapacité permanente résultant de caractéristiques physiques ou psychologiques; port d'une prothèse en remplacement de membres supérieurs, phobie grave, etc.
- Comme la loi stipule qu'une copie authentique de ce certificat doit être transmise au bureau des véhicules automobiles, pressante invitation est faite à tout détenteur d'un permis de conduire exempté de l'obligation de s'attacher, de faire parvenir sans délai au directeur du bureau des véhicules automobiles, 880, Chemin Sainte-Foy, Québec, un exemplaire certifié de ce certificat, de même il est fortement recommandé à toute personne relevée par un médecin de l'obligation de se ceinturer, de porter sur elle le certificat médical attestant ce fait.
- Vous pouvez obtenir gratuitement le dépliant intitulé "La ceinture de sécurité" en écrivant:

Ministère des Transports,
Service de l'information,
700, boul. St-Cyrille,
Québec.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

Un Syrien à la conquête du monde

par Yvon Pare

JONQUIERE — Frank Russel... Au premier coup d'oeil on croirait avoir affaire à un Anglais, à un Américain mais c'est tout le contraire! Detrompez-vous! Il s'agit d'un Syrien! Oui, un vrai Syrien ne à Lattaquia pour être précis.

Mais un Syrien dans la région, en hiver, il y a de quoi poser des questions.

D'abord il faut vous dire qu'il chante. Voilà le passeport, la carte de visite de ce monsieur. Les amateurs de musique populaire le connaissent déjà parce que son dernier 45 tours a connu le succès au Québec. Toi, tu t'appelles l'amour, a connu les palmarès, s'y est accroché.

Voilà, il était au Québec pour parler de son nouveau 45 tours, pour faire des contacts, des émissions de télévision.

On appelle cela une tournée de promotion. Si vous avez plus ou moins l'âme d'un policier, il s'agit là des "mobiles".

Mais qui est Frank Russel?

Son histoire ressemble à un conte de fée... Il chante depuis sa tendre enfance et c'est en chantant, à Beyrouth que Claude Vallier, son manager le rencontre. Celui-ci l'amène en France et la carrière commence, débute pour de bon. Disques, tournées et c'est le Québec.

Avant, je pensais aller aux Etats-Unis. Tout le monde rêve un jour des Etats-Unis. J'ai rencontré Claude et il m'a offert la France. Je me suis dit pour-quoi pas... Ce sera une étape importante.

Voilà qu'il débarque en France mais c'est là aussi que les difficultés débutent.

Ce fut difficile parce que je ne connaissais pas la langue. Je pouvais me débrouiller en anglais, mais en France, ceux qui parlent l'anglais sont rares. J'ai appris dans la rue en questionnant, en demandant pour me faire comprendre.

Et il chante!

"J'ai fait des paroles et des mélodies mais pour l'instant, je chante les chansons des autres. Je désire un bon texte avant tout et une mélodie. J'insiste toujours là-dessus! Un bon texte et une bonne mélodie. C'est la clef!"

Chanson d'amour, chanson tendre, voilà un peu la matière de Frank Russel.

Je parle de choses simples, de situations où les gens peuvent se reconnaître. Chanteur de charmes?

A vrai dire je ne sais pas. Je suis un chanteur à voix et je ne peux pas dire si je suis un chanteur de charmes. C'est aux autres de le dire, pas à moi." Frank Russel apporte quoi à la chanson?

Je n'apporte pas de nouveau présentement, honnêtement! Je fais des disques pour me faire connaître et ensuite je donnerai des spectacles. C'est en spectacle que je donnerai quelque chose de neuf! J'ai étudié la danse, j'étudie encore et j'ai enseigné la danse. Dans un spectacle ce sera différent.

Une carrière qu'il empoigne par le bon bout, un sourire engageant, une voix intéressante, un contact chaleureux... Que demander de plus? Frank Russel sera très connu au Québec et ailleurs bientôt... C'est un pari!



Frank Russel

Le référendum

Un indicateur de l'opinion publique sans aucune valeur juridique

QUEBEC (PC) — Afin de situer le référendum ou consultation populaire dans une juste perspective, les doyens des facultés de droit de l'Université de Montréal et de McGill font une distinction entre, d'une part, la valeur juridique et d'autre part l'influence morale ainsi que les conséquences politiques de "cette innovation qui n'ajoute rien au système parlementaire", comme l'a affirmé le doyen John Brierley, de McGill, au symposium sur la consultation populaire organisée à Québec par le Conseil pour l'unité canadienne.

Le référendum n'est qu'une façon de consulter le

public; c'est seulement un indicateur de l'opinion publique qui n'a pas de valeur juridique. Il peut cependant avoir un pouvoir moral considérable. Mais le gouvernement qui dit n'être pas engagé par le résultat du référendum peut demeurer au pouvoir même avec un résultat négatif. Quant au gouvernement qui se dirait lié par le résultat du référendum, il n'est cependant pas tenu juridiquement de se soumettre à son résultat", a dit M. Brierley.

Pour sa part le doyen Roger Comtois, de l'Université de Montréal, estime que pour que le référendum ait un caractère obligatoire, il aurait fallu amender la constitu-

tion canadienne. Mais il reconnaît que la consultation populaire peut avoir une influence morale considérable.

La question

Les deux juristes ont reconnu que la formulation de la question est d'une grande importance. M. Brierley considère que cette question doit être nette et claire. Il doute que la période de 25 heures de débat à l'Assemblée nationale pour étudier la formulation de cette question soit une période suffisante. Car, dit-il, cette question devrait être

formulée à la lumière de l'opinion publique. Il préconise que la question fasse l'objet d'un projet de loi spécial et qu'il soit étudié par un conseil spécial ou une commission parlementaire de l'Assemblée nationale.

Comme alternative, il suggère que la question soit dévoilée publiquement avant d'être soumise à l'Assemblée nationale, afin de permettre un véritable débat populaire. Enfin M. Brierley dit que pour assurer la crédibilité du résultat du référendum, il faut que la question soit formulée en anglais et en français.

Selon Claude Morin

Le Québec possède quatre alternatives

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Les ministres du gouvernement pequisse sont en possession d'une étude analysant quatre types d'association possible entre un Québec indépendant et le reste du Canada.

C'est ce qu'a révélé vendredi matin le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, lors d'une commission parlementaire spécialement convoquée pour étudier le projet de souveraineté-association du gouvernement du Parti québécois.

L'étude analyse les hypothèses d'un système de libre-échange, d'une union douanière, d'un marché commun à l'europeenne et d'une union monétaire entre le Québec et le Canada, a expliqué le ministre.

M. Morin en a saisi certains de ses collègues du conseil des ministres et ceux-ci scrutent les différentes possibilités qui s'offrent.

L'étude a été réalisée par le sous-ministre Bernard Bonin qui l'a entreprise le trois avril dernier et vient de la terminer.

Etudes

L'étude de M. Bonin est la première complétée parmi plusieurs autres entreprises en 1977 par un comité spécial présidé par M. Morin.

Le ministre des Affaires intergouvernementales a expliqué que trois types d'études sont menées de front actuellement par son groupe de travail:

— des études dressant le bilan du fédéralisme pour les Québécois. L'une d'entre elles, qui s'attache aux cinq dernières années, comporte déjà plus de 700 pages. Les autres dressent des bilans sectoriels du fédéralisme, notamment au point de vue historique, politique, administratif, financier et économique;

— des études analysant les différents secteurs d'activité fédérale au Québec et leur effet pour les Québécois. On y traite notamment des interventions fédérales en matière d'habitation, de communications, d'agriculture, de tourisme et d'énergie;

— enfin, un troisième type d'études qui font des projections pour l'avenir. Le document de M. Bonin fait partie de ce groupe. D'autres documents en sont en préparation: analyse d'expériences étran-

gères, création d'organismes communs Québec-Ottawa après l'indépendance politique étrangère du Québec.

Comité

C'est naturellement le ministre Claude Morin qui préside lui-même ce comité chargé de la préparation des études sur la souveraineté-association.

Il est assisté cependant d'une équipe nombreuse: les sous-ministres Bernard Bonin, Robert Morand, Louis Bernard, Pierre Lefrançois, les ex-sous-ministres Arthur Tremblay et René Didier, l'économiste André Marci, le juriste Jean-K. Samson et son chef de cabinet, Mme Louise Beaudoin.

Ce groupe de travail se réunit à peu près à toutes les trois semaines et est assisté d'une foule de sous-comités penchés sur des aspects particuliers de la souveraineté-association, a note M. Morin.

Le ministre a relevé le caractère non-partisan de ce comité, formé de hauts fonctionnaires neutres. "Le comité ne prend aucune décision politique, car c'est le conseil des ministres qui les prendra", a-t-il dit.

M. Morin a également fait valoir les points suivants, suite aux questions du chef de l'Union nationale et député de Lotbinière, M. Rodrigue Biron:

— c'est avec le gouver-

nement fédéral d'Ottawa que le Québec entend négocier la question nationale;

— le gouvernement ontarien demeure quand même un "partenaire déterminant" pour le Québec, compte tenu des relations toujours privilégiées entre les deux provinces;

— aucune négociation sur la souveraineté n'aura lieu avant le référendum. "On ne négociera jamais ce que la population du Québec ne veut pas", a dit M. Morin.

Biron

Quant à M. Biron, il s'est attiré l'éloge de M. Morin pour la façon objective et dénuée de partisanerie avec laquelle il a soulevé la question en commission parlementaire.

Le chef de l'Union nationale s'est présentée en commission avec un document posant une cinquantaine de questions précises sur la thèse de l'association avec le Canada.

M. Morin a souligné le caractère positif du document de M. Biron, expliquant qu'il allait verser à son dossier. Le ministre a indiqué qu'il n'était pas possible à ce stade-ci de répondre à toutes les questions, plusieurs demeurant hypothétiques.

L'hypothèse de la souveraineté-association apparaît encore vague et fort ambiguë, mais l'Union

nationale ne veut pas devenir un agent de panique", écrit M. Biron dans son document.

AVOCATS

AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE AVOCATS ET PROCUREURS

Gérald Aubin LL. L. CR. André Fillion LL. L.
Enc. Brisson LL. L. Alain Côté LL. L.
Louis-Charles Fournier LL. L. Daniel Côté LL. L.

110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6645
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.
Lundi et vendredi de 7 hres à 9 hres p.m.

LAVOIE & MENARD

AVOCATS

Jean-Marc Lavoie — André Ménard
110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, ROY, GIRARD & GAUTHIER

Roger Page, B.A., LL.L.
Claude Roy, B.A., LL.L.
Carol Girard, D.E.C., LL.L.
Françoise Gauthier, D.E.C., LL.L.

123, RACINE EST, SUITE 110
CHICOUTIMI — 543-0725

FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN & WELLS

AVOCATS

Roland Fradette C.R. Pierre Bergeron C.R.
Michaël-H. Cain C.R. Gilles Prevost LL. L.
François-G. Lamarre LL. L. Paul Casgrain LL. L.
Guy Wells LL. L. Martin Côté LL. L.
Claude Gauthier LL. L. Carl Lachance LL. L.
Pierre Simard LL. L. François G. Tremblay B.C.L.

EDIFICE MURDOCK
110 EST, RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6296

DUFOUR & COTE

AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour LL. L.
Me Gabriel-M. Côté LL. L.

23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

ca COMPTABLES AGREES

Région Saguenay, Lac-St-Jean

Couture, Boillat & Ass.

Yvon Couture, c.a. Pierre Boillat, c.a.

1461, boul. Walberg
Dolbeau
276-1152

Claude Gagnon

250 Racine est
Chicoutimi
Tel. 543-5161

Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin, Dallaire, Turcotte & Associés, c.a.

Antoine Gauthier, c.a. Julien Lemieux, c.a. mba Denis Boivin, c.a.
Pierre Legault, c.a. Rosaire Boivin, c.a. Roger Boivin, c.a.
Egide Dallaire, c.a. Gilles Turcotte, c.a. Normand Gosselin, c.a.
André Gauthier, c.a. Yvon Carner, c.a. Luc Simard, c.a.
Charles Tremblay, c.a. Camil Bergeron, c.a. Roger Laurault, c.a.

ROBERVAL — LA MALBAIE — LA BAIE — ST-FELICIEN
BUREAU PRINCIPAL: 110 Racine est, Chicoutimi, G7H 1R2 — Téléphone: (418) 549-6650
Appels provenant de Dolbeau, Roberval, St-Felicien, St-Prime Aucun frais. Zenith 12170

Hamel, Leclerc & Ass.

Jules Hamel, c.a. Gilles Lapensee, c.a.
Normand Leclerc, c.a. Laval Boulianne, c.a.

535 ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tel. (418) 668-8325

La Roche, Gobeil, Potvin, Boivin & Associés

Raymond-J. La Roche, c.a. Arthur Gobeil, c.a.
Pierre-Albert Potvin, c.a. Ronald Boivin, c.a.

413 rue Racine, 371, rue Bagot,
Chicoutimi Ville de la Baie
(418) 549-4318 (418) 544-6847

Lemieux, Harvey, Lemieux, Côté & Ass.

René Lemieux, c.a. Serge Lemieux, c.a.
Rosaire Harvey, c.a. Michel Côté, c.a.

580 Sacré-Coeur, Alma 662-6516
5, St-Antoine, Métabetchouan 349-3454

Paul Martel & Cie Associés

comptables agréés
385, rue Collard ouest
Alma — Tél.: 668-8351
Paul Martel, C.A.

Rancourt, Perron & Ass.

André Rancourt, c.a. Rodrigue Perron, c.a.

1230, boul. Walberg, suite 14
Dolbeau
276-2253

A VENDRE

A PRIX TRÈS INTERESSANT

Ameublement et équipement complets de magasin: belle occasion pour commerçants, exposants, hommes d'affaires avertis.

Communiquer sans tarder avec:

M. Bernard Césard
Au Violon d'Ingres
133, rue Trudel
Québec, (Québec)
Tél.: (418) 687-4372

CET AMEUBLEMENT DE MAGASIN
SE TROUVE A CHICOUTIMI

QUEBEC EN BREF

Sécurité routière

Sept personnes, dont une mère et ses deux enfants tués dans la collision entre leur voiture et un camion à Wallaceburg en Ontario, ont perdu la vie sur les routes du Canada, jeudi, première journée de la Semaine de la sécurité routière.

Un relevé de La Presse Canadienne démontre que toutes les victimes ont péri en Ontario.

Un piéton a été tué par une voiture à Thunder Bay tandis que trois autres personnes ont succombé dans des collisions à Elliot Lake, Renfrew et Scugog.

L'an dernier, 76 personnes ont perdu la vie sur les routes du Canada durant la Semaine de la sécurité routière.

Le Québec avait déploré alors 15 pertes de vie, contre 14 pour l'Ontario, 10 au Nouveau-Brunswick et, en Colombie-Britannique, neuf au Manitoba, huit en Alberta, sept en Saskatchewan, et six à Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse.

Symphonie

MONTREAL (PC) — L'Orchestre symphonique de Montréal pourrait être débandé si certains de ses musiciens en grève décidaient de trouver un emploi ailleurs.

C'est ce qu'affirmait jeudi la Guilde des musiciens qui représente les grévistes. Le syndicat affirme que l'administration de l'orchestre "est en train de détruire celle-ci" et a réclamé du gouvernement une suspension de toutes les subventions à cet organisme culturel. Les 90 musiciens en cause ont débrayé le 13 novembre dernier.

Le président de la Guilde, M. Gordon Marsh, affirme que plusieurs musiciens ont exprimé l'intention de trouver de l'emploi à l'extérieur de Montréal.

"Si vous enlevez le cœur et l'âme de cet orchestre, soit les 10 meilleurs musiciens, il n'y aura plus de concerts symphoniques réels à l'intention des amateurs. Il est inévitable que l'orchestre sera alors débandé."

Il a réclamé l'intervention du gouvernement, laissant entendre que les musiciens pourraient créer une coopérative, en vue d'offrir des concerts, si le conflit se prolonge.

Frère Untel

QUEBEC (PC) — M. Jean-Paul Desbiens, mieux connu sous le nom de "frère Untel", a été nommé, vendredi, membre du comité consultatif sur l'enseignement privé.

Un autre membre sera le Dr Nicholas Mandalenakis, originaire de Grèce, qui enseigne la médecine à l'Université de Montréal.

Le premier ministre René Lévesque a annoncé, par ailleurs, la nomination de trois directeurs de la Société des alcools.

Il s'agit de MM. Gaston Pelletier, vice-président de la Société de fiducie du crédit foncier, et Robert Soupras, directeur général de la Fédération des caisses d'économie, et de Mme Pierrette Dupont-Rousse, avocate de Hull qui a déjà été candidate défaite du Parti québécois à une élection partielle de 1972.

Fédéralisme centralisateur

QUEBEC (PC) — Les Canadiens français ont toujours cru que le fédéralisme était une garantie pour leur autonomie tandis que les Canadiens anglais acceptent le fédéralisme parce qu'il est centralisateur.

C'est ainsi que le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Claude Morin, a résumé, vendredi, en Commission parlementaire, la position constitutionnelle des deux communautés au Canada.

Selon M. Morin, cette situation dure depuis 110 ans, mais on constate de plus en plus que les deux positions sont irréconciliables.

"C'est pourquoi d'ailleurs que le Parti québécois propose la souveraineté-association", a conclu le ministre, qui voit en cette formule une façon de réconcilier les deux points de vue.

Ministres en Europe

QUEBEC (PC) — Deux ministres québécois, MM. Jacques Parizeau (Finances) et Yves Bérubé (Ressources naturelles) auront des entretiens économiques et politiques dans plusieurs pays d'Europe la semaine prochaine.

M. Parizeau rencontrera des banquiers à Zurich, Genève, Francfort, Londres et Paris. Il prononcera un discours mercredi à l'Université d'Edimbourg sur l'avenir du Québec.

Il tiendra des conférences de presse à Francfort et à Londres.

M. Bérubé, de son côté, signera mardi à Paris un accord quinquennal de coopération franco-québécois pour la prospection du cuivre dans le nord-ouest de la province.

Il aura avec des responsables français des conversations sur les ressources forestières avant de s'entretenir jeudi, à Bruxelles, avec le vicomte Etienne d'Avignon, commissaire à l'Industrie de la CEE.

Charbonneau et la confédération

QUEBEC (PC) — Le député péquiste Jean-Pierre Charbonneau a signalé, vendredi, qu'on n'avait pas consulté les Québécois pour agrandir la fédération canadienne de 1867.

"Lorsque nous sommes entrés dans cette affaire, a-t-il déclaré à un comité parlementaire, nous étions quatre partenaires (le Québec, l'Ontario, le Nouveau Brunswick et la Nouvelle-Écosse).

"Personne ne nous a demandé la permission d'agrandir cette fédération et de faire des Québécois une plus petite minorité, passant de 33 à 25 pour cent ou moins en augmentant le nombre des partenaires de quatre à 10."

La souveraineté-association, a-t-il souligné, aidera à équilibrer la balance démographique entre le Québec et le reste du Canada.

Hypocrisie

MONTREAL (PC) — Margo St. James a demandé aux hommes, vendredi, de mettre fin à leur hypocrisie relative à la prostitution.

Elle-même une ancienne prostituée devenue féministe, Margo a reconnu qu'elle faisait maintenant plus d'argent en luttant contre la répression de la prostitution.

C'est elle qui, il y a cinq ans, a fondé COYOTTE (Call Off Your Old Tired Ethics), une organisation vouée à la défense des prostituées.

Dévant des étudiants de l'Université McGill, vendredi, Margo a demandé pourquoi les femmes n'auraient pas le droit d'exercer le plus vieux métier du monde.

Les hommes, a-t-elle affirmé, ont besoin des prostituées, mais ils ne cessent de les persécuter.



ENTREE INTERDITE — Les grévistes de La Presse et du Montréal Matin serrent les rangs pour empêcher les clients d'entrer au Trust de Montréal, propriété de Power Corporation. Ce même "holding", possède des intérêts dans les deux journaux dont les employés sont en grève depuis déjà huit semaines. (Téléphoto PC)

Hier à Mirabel

Inauguration du premier hôtel aeroportuaire

MONTREAL (PC) — Le premier hôtel aeroportuaire du Canada, le Château de l'Aéroport, a été inauguré, hier, à l'aéroport international de Mirabel en présence de 175 invités dont les représentants de Canadian Pacific Investment, une filiale de Canadian Pacific, qui l'a construit et l'administre.

C'est le 28e hôtel de CP dans le monde. Il est directement relié à l'aérogare par un corridor qui évite aux voyageurs d'affronter les intempéries.

Transport en commun

Les recommandations des médiateurs dépassent les offres de la CTCUM

MONTREAL (PC) — Les rapports des médiateurs spéciaux dans le conflit du transport en commun ont été remis aux intéressés hier matin, mais il faudra attendre encore quelques heures avant de savoir si la médiation a porté fruit.

Depuis 9h30 hier matin, les parties impliquées observent un silence total. Seul M. Lawrence Hanigan, président de la CTCUM, a mentionné que les recommandations des médiateurs dépassaient substantiellement les offres de la commission.

Du côté syndical on a réservé les commentaires pour deux assemblées des membres. Le personnel de l'entretien doit se prononcer ce matin sur le rapport de leur médiateur, tandis que les employés de bureau le feront au cours de l'après-midi.

Pendant ce temps, la CTCUM qui a tenu une longue séance de travail hier, devait se réunir à nouveau et convoquer éventuellement une conférence de presse dès que les réactions syndicales seront connues.

Une lecture rapide des deux rapports de médiation permet déjà de constater que MM. Bernard Crevier et Jean-Jacques Deguire ont mis de l'eau dans le vin des deux parties. Mais ils ont concédé aux syndicats quelques demandes auxquelles ceux-ci tenaient beaucoup.

Les concessions

Ainsi le travail à temps supplémentaire ne serait pas obligatoire comme le demandait la CTCUM.

Il y a aussi le droit (les médiateurs en font même une obligation) de quitter le travail lorsqu'un salarié constate une situation constituant un risque inhabituel d'accident ou d'intoxication. C'est une demande syndicale pleinement reconnue.

Les médiateurs proposent même la création d'un comité de sécurité composé d'un nombre égal de représentants syndicaux et patronaux, qui se réunirait deux fois par mois ou plus en cas de besoin. Ce comité aurait le pouvoir d'enquêter.

En revanche, les rapports ne contiennent rien sur le tarif horaire pour le temps supplémentaire. Ils ne parlent pas non plus du droit de visite du médecin de la CTCUM chez un employé en congé de maladie.

Au chapitre des vacances, la médiation offre un compromis: trois semaines après trois ans; quatre semaines après cinq ans; cinq semaines après 15 ans et six semaines après 25 ans.

Les salaires

Parmi les points en litige les plus importants, il reste évidemment les salaires.

Pour la première année, c'est-à-dire du 12 juillet 1977 au 11 juillet 1978, les médiateurs se sont arrêtés sur une hausse de 8,99 pour cent. On se souvient qu'à la veille de la grève, M. Lawrence Hanigan, avait suggéré un règlement que les chauffeurs venaient d'accepter, soit 8,69 pour cent.

Pour la deuxième année, soit jusqu'au 11 juillet 1979, les médiateurs proposent une majoration de 6,6 pour cent, ce qui équivaut exactement à l'offre de la CTCUM.

Enfin les médiateurs recommandent, pour la deuxième année, que la commission verse, en août 1979, un montant forfaitaire selon les modalités suggérées par la CTCUM.

Si l'on transpose les hausses de salaires proposées en dollars, on obtient pour diverses catégories du personnel de l'entretien les taux horaires suivants en respectant l'ordre chronologique (actuel, 1ère et 2ème année).

Les manoeuvres: \$5,76, \$6,28 et \$6,69. Les électriciens et machinistes: \$7,33, \$7,99 et \$8,52. Les réparateurs d'outils: \$7,44, \$8,11 et \$8,65.

Chez les employés de bureau les chiffres disponibles indiquent les salaires minima et maxima annuels. Les dactylos et commis juniors verraient leur minimum passer de \$6,760,89 (actuel) à \$7,680,17 et à \$8,187,06. Leur maximum irait de \$8,855,78 à \$9,551,91 et à \$10,182,33 en 1979. Chez les analystes et techniciens, la base passerait de

\$15,233,59 à \$16,603,03 et \$17,698,82. Le plafond de \$20,075,03 monterait à \$21,879,77 et à \$23,323,83. Enfin les sténos dont le salaire minimal est de \$9,367,85 auraient \$10,201,01 et \$10,883,87. Le maximum qui est de \$12,347,23 serait de \$13,457,24 en 1978 et de \$14,345,41 en 1979.

L'édifice ultra-moderne compte cinq étages et 361 chambres. Au départ il avait été question de l'appeler Château Mirabel, mais un commerçant de la région avait déjà fait enregistrer cette raison sociale. Les murs ont 10 pouces

Hôpitaux Deuxième débrayage

QUEBEC (PC) — Un deuxième hôpital de la région de Québec a été touché par un arrêt de travail, vendredi.

Quelque 300 employés de soutien de l'hôpital du Saint-Sacrement ont en effet débrayé pour protester contre la politique de l'employeur en matière d'absence-maladie.

Selon la Fédération des affaires sociales, l'hôpital a adopté depuis quelque temps de nouvelles mesures de contrôle, confiant aux directeurs de départements le soin de déterminer, à la lumière d'une fiche que l'employé doit remplir, si l'absence était motivée ou non.

La direction de l'hôpital affirme que cette nouvelle politique vise à simplifier le travail de l'administration qui, auparavant, devait contrôler les absences suivant des formules diverses dans chaque département.

Soulignant que leurs dossiers de santé sont strictement personnels, les syndiqués soutiennent de leur côté que cette méthode de contrôle pourrait ouvrir la porte à des abus.

À la suite du débrayage, les employés ont occupé une salle de l'hôpital. L'occupation se poursuivait toujours en fin d'après-midi alors que la direction du centre hospitalier et le syndicat multipliaient les rencontres pour dénouer l'impasse.

Par ailleurs, la Cour supérieure a émis, vendredi après-midi, une injonction provisoire ordonnant aux 1.000 employés de soutien de l'hôpital Saint-François d'Assise de reprendre le travail.

L'ordonnance, signée par le juge André Desmeules, n'avait pas encore été signifiée aux syndiqués en fin d'après-midi.

Quelque 348 patients étaient encore hospitalisés à Saint-François d'Assise, vendredi, comparativement à 542 au moment du déclenchement de la grève, mercredi.

Erigé au coût de \$19 millions, il est doté de salles de conférences pour accommoder les hommes d'affaires, et les calculs de mise en marche montrent qu'il sera très achalandé. Il pourrait aussi contribuer à augmenter les activités à Mirabel, l'escala à Montréal, bête noire des voyageurs qui doivent transiter entre Dorval et Mirabel, étant rendue plus facile et agréable par la présence de ce très bel hôtel aux abords des Laurentides.

Hier, la plupart des invités ont été transportés de Dorval à Mirabel par un DC-8 de CP Air, spécialement retenu pour l'occasion.

D'ores et déjà l'hôtel accueille nombre de voyageurs, en transit et des équipages.

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

LUNDI ET MARDI

5 ET 6 DECEMBRE 1977

SOUS LE PATRONAGE
DES CHEVALIERS DE COLOMB

PARCE
QUE
VOUS
DONNEZ



QUELQU'UN
VIVRA



Un garçonnet tient compagnie à son père lors d'une collecte de sang.

ENDROIT: **SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB
200, Racine est, Chicoutimi**

DATES: **5 ET 6 DECEMBRE**

HEURES: **14H00 A 17H00 ET 19H00 A 21H30
A L'AVANCE MERCI**

Commando du PIF

Six professeurs suspendus

QUÉBEC (PC) — La direction du CEGEP de Limoilou a décrété une mesure de suspension de plus de deux ans contre six professeurs de chimie qui ont mené, avec leurs étudiants, le désormais fameux "Commando du PIF", un bloc de quatre expériences en laboratoire qualifiées de "dangereuses".

C'est ce qu'on a appris à Québec au cours d'une conférence de presse convoquée par le Syndicat des professeurs de cet établissement d'enseignement collégial.

Le porte-parole syndical, M. Yves de Belleval, a indiqué que l'assemblée générale des syndicats sera réunie lundi pour prendre connaissance de cette affaire et fixer la stratégie à suivre.

Le porte-parole syndical a expliqué que la mesure prise contre les professeurs, Mlle Lyne Boyer, Mlle Solange Riendeau, Mme Jeanne Côte-Pallacio, M. Normand Lesard et M. Norman Gagnon, n'a aucune commune mesure avec le peu de gravité de l'incident qui a passionné l'opinion à Québec, ces derniers jours, et qui a connu un certain rebondissement sur le parquet même de l'Assemblée nationale.

Expertises

Le porte-parole a même produit une expertise menée par le président du Comité de sécurité de la faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke, le Dr Marcel Mongrain, qui dans une lettre datée du 30 novembre dernier, observait "que les quantités utilisées et la façon dont les expériences ont été conduites porte à affirmer que les conditions normales de sécurité ont été respectées".

Outre cela, le porte-parole du syndicat a produit une lettre datée d'avril 1977, signée par M. E.-V. Wilson, directeur adjoint du Bureau fédéral des drogues dangereuses qui, lui, écrivait que "rien ne s'oppose à ce que vous synthétisiez environ 1.2 gramme de mescaline dans les cadres de ce cours".

Enfin, M. de Belleval a aussi porté à l'attention de la presse le fait qu'un des produits utilisés au cours des quatre expériences constituait le Commando du Pif, le chlorate de potassium, se trouvait dans les bons de commandes du collège depuis le mois d'octobre 1969.

Au secondaire

Un des six professeurs suspendus, Mlle Lyne Boyer, était présente au cours de la conférence et a longuement exposé l'objectif pédagogique de la série d'expériences et du nom même sous lequel on l'a désignée.

Le but de ces expériences et du nom Commando du PIF, a-t-elle dit, était d'aiguiser l'intérêt de l'étudiant.

Mlle Boyer a longuement exposé comment s'est déroulée la série d'expériences, précisant qu'elles ont été faites dans des conditions normales de sécurité, notamment, le port de lunettes et de gants et le fait qu'elles ont été opérées sous trois hottes à gaz.

A la surprise générale, Mlle Boyer a laissé entendre que des expériences semblables ont pu avoir lieu dans des écoles secondaires puisque certains de ses étudiants, selon elle, lui auraient déclaré être familiers avec ce genre d'expérience.

Une visite sur les lieux même de l'expérience où aucun accident

n'est survenu, a permis de constater d'abord que tout se trouvait en ordre et que des affiches apposées aux portes des laboratoires faisaient état des mesures de suspension.

Pédagogie

Quant à l'objectif pédagogique poursuivi, a expliqué la jeune femme, il n'avait rien de révolutionnaire.

"Il s'agissait, a-t-elle dit, de sensibiliser l'étudiant aux dangers du travail en laboratoire et à la nécessité de mesures de sécurité."

Une expertise menée par trois professeurs de l'Université Laval indiquant de son côté que "cette expérience dangereuse" n'aurait jamais été permise dans les locaux de l'université.

La mesure de suspension aura pour effet de priver, en tout cas pendant un certain temps, les étudiants en chimie leurs cours.



SIMULATION — Un des 75 étudiants demeurant à proximité de l'aéroport de Dorval joue le rôle d'un passager blessé suite à un accident d'avion. L'équipe d'urgence, les pompiers d'Air Canada et du ministère des Transports, ainsi que la police locale et des infirmières de la Croix-Rouge participaient à cet exercice de secours.

(Telephoto PC)

Jean-Pierre Goyer joue au Père Noël

par Pierre Bellemare

QUÉBEC (PC) — Le ministre fédéral Jean-Pierre Goyer a octroyé hier dans la région de Québec deux importants contrats, au moment où se tient dans la vieille capitale un symposium sur la consultation populaire organisé par les partisans de l'unité canadienne et à l'heure où les premiers ministres Lévesque et Trudeau faisaient un compte rendu à la presse de leur tête-à-tête sur la Colline parlementaire.

Le titulaire des approvisionnements et services du Canada s'est d'abord rendu à l'usine Gen-Tec en banlieue ouest de Québec, pour y placer une commande de un quart de million de dollars servant au développement, à la fabrication et à la livraison d'un transmetteur laser pour le compte de la défense nationale.

Par la suite, M. Goyer a enjambé le Saint-Laurent pour aller rencontrer les ouvriers de la Davie Shipbuilding, où il a confié un contrat de \$7.3 millions pour transformer un navire italien, acquis récemment par les Forces canadiennes, en un navire auxiliaire de plongée.

Situation précaire

Ce dernier contrat contribuera à sauver du pétrin financier ce chantier naval en y assurant pour plusieurs mois le maintien de 250 emplois.

M. Rodrigue Tremblay, ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, avait justement, la semaine dernière, saisi le ministre Goyer du problème quasi permanent de la Davie Shipbuilding.

Il lui demandait par télégramme de faire un effort pour venir en aide à ce chantier situé juste en face de Québec, en complément, disait-il, au plan de relance du gouvernement québécois devant s'échelonner sur 18 mois et devant susciter des investissements globaux de quelque \$460 millions.

"Je n'ai pas encore répondu au télégramme de M. Tremblay, observait hier le ministre Goyer devant la presse, mais j'ai préféré aller porter moi-même la bonne nouvelle aux ouvriers de la Davie Shipbuilding", qu'il a effectivement rencontrés en fin d'après-midi.

Gen-Tec

Quant au contrat octroyé à la firme Gen-Tec, le troisième émanant du ministère de M. Goyer depuis 1970, il s'inscrit dans la politique du gouvernement canadien visant à encourager les petites et moyennes entreprises, dans le développement et la recherche scientifique.

Ce contrat permettra aux quelque 60 employés hautement spécialisés de Gen-Tec de développer et de mettre au point un transmetteur laser de type CO2-TEA qui sera la principale composante d'un système de radar optique utilisé à titre expérimental, à bord des navires des Forces canadiennes, comme détecteur de cibles se déplaçant à grande vitesse.

Les dirigeants de cette firme, qui obtenaient en 1970 la licence leur permettant de fabriquer des lasers de type TEA, une invention canadienne mise au point au Centre de recherche pour la défense nationale à Valcartier, espèrent ainsi atteindre éventuellement tous les marchés des pays faisant partie de l'OTAN, traité de défense des pays de l'Atlantique Nord.

Constitution

Tous les espoirs seraient permis

QUÉBEC (PC) — "Aucun partage des pouvoirs n'est sacro-saint", a déclaré hier midi l'éminent constitutionnaliste qu'est Me Gerald Beaudoin, doyen de Droit à l'Université d'Ottawa et membre de la Commission Pépin-Robarts. Il devait ajouter que "la meilleure constitution est celle qui respecte la réalité".

Devant les participants au symposium sur la consultation populaire, organisé par le Conseil pour l'Unité canadienne, Me Beaudoin a parlé de changements qu'on pourrait apporter au fédéralisme canadien et il a fait une étude comparée des deux systèmes fédéral et confédéral.

Il a dit que ni le Canada, ni la Suisse n'a un véritable régime confédératif. La Suisse a cessé d'être une confédération vers 1848. La Confédération gravite autour de deux pôles, celui de l'indépendance des parties qui choisissent de s'associer par traité pour des choses précises. L'organisme central de gouvernement a des pouvoirs délégués par les états et il est subordonné à ceux-ci.

"Si on veut faire une comparaison on peut dire que la confédération trouve sa naissance dans un traité, tandis que la fédération trouve sa naissance dans une constitution", dit Me Beaudoin, qui ajoute que l'Europe des Neuf a un système plutôt communautaire qui s'achemine vers une confédération et peut-être éventuellement une fédération.

Fédéralisme bi-national
Le distingué juriste a dit que le Canada pour sa part peut choisir un statut fédéral qui emprunterait des éléments au système confédératif mais compatibles au maintien d'un seul pays. "Il se peut que l'on choisisse un fédéralisme bi-national qui serait plus près de la confédération. Car Me Beaudoin croit

que "l'on pourrait prévoir dans la constitution, non pas seulement une fédération de provinces, mais également de deux peuples fondateurs égaux en dignité. On pourrait prévoir une constitution où les institutions centrales comme le Sénat, la Cour suprême, seraient sur le plan de leurs structures plus respectueuses de la théorie du fédéralisme. Affirmant qu'on peut en-

visager l'hypothèse d'un fédéralisme plus poussé, plus sophistiqué, Me Beaudoin a dit que ce serait mettre la charrue devant les boeufs si on tente de modifier la constitution canadienne, de changer le fédéralisme canadien avant d'en être arrivé à un consensus.

Il croit que la meilleure façon de procéder serait de convoquer au moment opportun une assemblée.

39 magasins et boutiques pour de plus amples services

RESTAURANTS ALIMENTATION

- AU PETIT GOUTER
- BRASSERIE DU ROYAUME
- FROMAGERIE DE VALIN
- LA BONBONNIERE
- LA BOUSTIFAILLE
- LAURA SECORD
- LA GRIGNOTTE
- LE NORDIQUE
- LE QUICK
- MAISON NATURISTE
- MIKE'S SUBMARINE
- MONSIEUR FROMAGE
- PIK-NIK

POUR LA MAISON

- BOITEAU LUMINAIRE
- BRICOCODE
- LA CHAUMIERE
- LE BIDEZ
- LES EBENISTERIES
- QUEBECOISES
- MAISON DU ROTIN
- PRINCESSE SILKS

BANQUES ET SERVICES

- TAILLEUR DUBE
- AVCO
- BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE
- BANQUE PROVINCIALE
- SALON DE BARBIER BOULIANNÉ & LALIBERTE
- CAISSE POPULAIRE CENTRE-DIEU
- BANQUES ET SERVICES**
- CENTRE MAIN-D'OEUVRE CANADA
- FIDUCIE DU QUEBEC
- GAGNON & MONETTE AVOCATS
- INFORMATION
- LOTI QUEBEC
- OPTOMETRISTE
- SALON AIRELLE
- SERVICE
- D'OPTIQUE ELITE
- VOYAGES ROBERT
- L'AIGUILLE
- ROUBEC
- CINEMA

place du royaume

ASSURANCE AUTOMOBILE

Le Gouvernement doit-il être une compagnie d'assurance?

Depuis longtemps les compagnies d'assurance savent ce que les consommateurs veulent:

- une réduction des primes;
- une accélération des règlements;
- une meilleure indemnisation des victimes.

Elles le répètent depuis longtemps. Publiquement. Elles veulent améliorer, changer la situation. C'est pourquoi elles ont proposé le régime AUTOBAC. Tout ce qu'il nécessite, c'est que le gouvernement change les lois. Pour permettre aux compagnies de répondre aux besoins des automobilistes.

Mais, dans le cas des dommages corporels, le gouvernement veut agir seul, sans la collaboration des compagnies. Il pense régler ces problèmes par l'étatisation.

Avons-nous vraiment besoin d'un monopole qui augmentera les primes de 65% des automobilistes et qui entrainera des tracasseries administratives?

Il est encore temps d'exprimer votre opinion.

Parlez-en à votre député. Ecrivez-lui, téléphonez-lui.

LE PROJET DU GOUVERNEMENT: PLUS COMPLIQUÉ, PLUS CHER.



Bureau d'assurance du Canada
Des assureurs qui se font concurrence pour mieux vous servir.

CANADA EN BREF

Journalistes en Chine

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a déclaré jeudi que la Chine avait répondu de façon encourageante à des représentations canadiennes en faveur d'une plus grande souplesse dans les conditions d'admission des journalistes qui veulent visiter ce pays.

On n'a pas demandé au gouvernement, dit M. Jamieson, de protester contre le refus des Chinois de prolonger le visa de M. Ross Munro, correspondant du Globe and Mail.

M. Munro se considère expulsé du pays depuis que les Chinois lui ont demandé de quitter la Chine pour avoir, disent-ils, calomnié la hiérarchie chinoise.

Peintre nonagénaire

TORONTO (PC) — Agé de 90 ans, M. Barker Fairley loua une maison de West Lake, il y a six mois, en disant à ses amis qu'il ne retournerait à Toronto qu'après avoir peint 100 tableaux.

Ses paysages sont actuellement exposés dans une galerie de Toronto.

M. Fairley, qui est d'origine allemande, a commencé à peindre à l'âge de 45 ans. Il était très lié au Groupe des Sept.

Trafic d'héroïne

TORONTO (PC) — Un juge de la Cour provinciale a cité Keith Richard à son procès devant jury, vendredi, sous des accusations de possession d'héroïne en vue d'un trafic et de possession de cocaïne.

Richard, qui est âgé de 24 ans, est le guitariste des Rolling Stones.

Il a été arrêté dans une chambre d'hôtel de Toronto, le 27 février dernier, en possession de cinq grammes de cocaïne et de 22 grammes d'héroïne.

Au cours de l'enquête préliminaire, devant le juge H. A. Rice, les agents de la GRC William Seward et Andrew Hachinski ont révélé que Richard avait reconnu devant eux qu'il faisait usage d'héroïne depuis environ quatre ans.

Mondale bientôt à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le vice-président des Etats-Unis, Walter Mondale, effectuera une visite au Canada les 13 et 19 janvier prochain et participera à des rencontres avec le premier ministre Trudeau et d'autres ministres fédéraux.

C'est ce qu'a fait savoir hier le bureau du premier ministre en soulignant que M. Mondale répond ainsi à une invitation que lui a lancée M. Trudeau lors de sa visite à Washington en février dernier. Au cours de sa visite, le vice-président américain se rendra à Edmonton, où il sera l'invité du gouvernement de l'Alberta.

Le bureau du premier ministre ne précise pas quelle sera la teneur des discussions mais indique que de plus amples détails seront communiqués sous peu.

Simplicité en Chambre

OTTAWA (PC) — M. Arnold Peters, député néo-démocrate, a déclaré jeudi que plusieurs projets de loi à l'étude devraient être rédigés de nouveau pour être soulagés de formules et mots inutiles.

Un projet de loi sur l'impôt est rédigé en style si amphigourique qu'un article sur l'imposition d'octrois pour l'isolation des maisons ne mentionne même pas cette isolation des maisons.

M. Peters (Timiskaming) de dire: "Si nous ne faisons des lois que pour les avocats, nous réussissons très bien."

Regan à Cuba

HALIFAX (PC) — Le premier ministre Regan effectuera à compter d'aujourd'hui, une visite officielle à Cuba, accompagnée de représentants provinciaux de l'agriculture, de l'acier et des pêcheries.

Un communiqué officiel précise que le groupe s'entretiendra de projets manufacturiers et industriels communs, avec des responsables seniors cubains.

Des rencontres sont également prévues avec les départements cubains du Commerce international, du Tourisme et des Affaires extérieures.

Le premier ministre a expliqué que cette visite pourrait jeter les bases d'échanges ultérieurs entre la Nouvelle-Ecosse et Cuba.

"Je n'entrevois toutefois rien de précis pour l'instant, a ajouté Regan. Toute proposition de collaboration devra être étudiée conjointement par les deux gouvernements."

Les évêques doivent rester neutres

OTTAWA (PC) — Les évêques canadiens ne doivent pas prendre position pour l'une ou l'autre des options en cause dans le présent débat sur l'avenir constitutionnel du pays.

C'est ce qu'a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, l'évêque de London, Ont., Mgr. G. Emmett Carter, président sortant de la Conférence des évêques catholiques du Canada, qui mettait un terme à son assemblée annuelle.

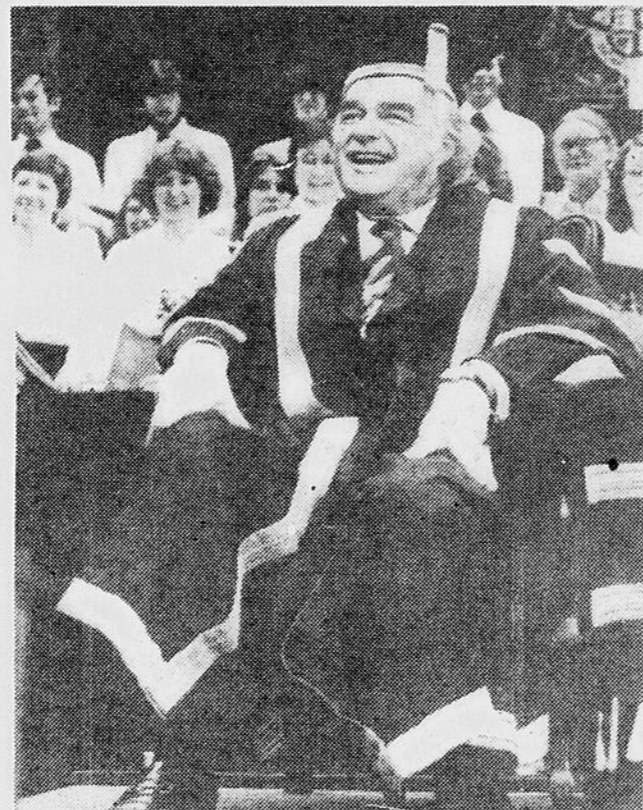


ATTRACTION — Une foule nombreuse s'est rapidement rassemblée lorsque l'ancien premier ministre du Canada M. John Diefenbaker a fait une apparition dans un magasin d'Edmonton pour autographier son dernier livre.

Dans une entrevue accordée récemment, M. Diefenbaker a déclaré que l'avenir du Canada ne le rendait pas optimiste.

(Téléphoto PC)

A York Robarts est chahuté



M. John Robarts

TORONTO (PC) — L'ex-premier ministre John Robarts de l'Ontario est devenu jeudi chancelier de l'Université York, au cours d'une cérémonie marquée par une manifestation des étudiants et des enseignants qui protestaient contre une réduction des dépenses gouvernementales dans le domaine de l'éducation.

Alors que M. Robarts prononçait une allocution, les manifestants sont demeurés absolument silencieux, portant des pancartes affirmant qu'en réduisant l'aide aux étudiants, on créait des universités pour les riches.

M. Robarts a profité de l'occasion pour prévenir son auditoire que les années prospères de 1950 à 1970 sont peut-être devenues choses du passé.

"Je dois dire que ces années sont maintenant révolues et je crois qu'elles ne reviendront jamais."



Le club Optimiste de Chicoutimi était l'hôte il y a quelque temps de jeunes filles et garçons qui se sont illustrés dans des domaines soit scolaire ou humanitaire. De concert avec la CSRS et le service de loisirs de la cité de Chicoutimi, monsieur Camil Bergeron était fier de présenter des certificats "Mérites" à des jeunes qui ont su s'impliquer dans leur milieu. C'est une coutume chez les Optimistes à chaque année avec des personnes-ressources de souligner l'effort des jeunes si souvent oubliés.

L'Alliance ordonne un vote de grève

OTTAWA (PC) — L'Alliance de la fonction publique du Canada a ordonné un vote de grève pour ses 20,000 travailleurs de la fonction publique fédérale.

Le résultat de ce vote sera connu seulement le 13 janvier. Ces syndiqués sont en droit de déclencher une grève depuis fin octobre.

Ce vote fait suite au rejet, par les travailleurs, d'une hausse de 5,9 pour cent, pour un an, rétroactive au 31 janvier 1977, et telle que recommandée par le Conseil canadien d'arbitrage. Le vice-président de l'Afpc, Jim

Willie, explique qu'il faudra offrir davantage pour que ses syndiqués soient à parité avec leurs confrères du secteur privé.

Ces travailleurs sont menuisiers, électriciens, peintres, ouvriers du métal et opérateurs de machineries lourdes.

La dernière entente de deux ans, terminée depuis le 30 janvier dernier, avait été paraphée après cinq semaines de grèves tournantes.

L'AFPC précise qu'un électricien du gouvernement gagne présentement \$7.63 l'heure, contre \$11.10, pour son confrère de l'entreprise privée.

Fuites à la CAC

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Main-d'oeuvre, Bud Cullen, a demandé à la Gendarmerie canadienne d'enquêter la fuite d'informations confidentielles d'assurance-chômage, selon l'information fournie par Dan McKenzie, député conservateur de Winnipeg-Sud-Centre.

McKenzie a déclaré, lundi aux Communes, qu'une commission spéciale d'enquête de la CAC avait dû suspendre ses travaux "parce qu'elle devenait gênante pour le gouvernement".

Le ministre a réfuté l'information de McKenzie, ajoutant qu'il n'y avait jamais eu de réseau important de fraude, comme le prétend le témoignage du député conservateur.

Par ailleurs, dans un rapport du Bureau des comptes publics, déposé aux Communes la semaine dernière, l'auditeur général J.-J. MacDonald explique qu'à cause d'un mauvais système de contrôle, la CAC a déboursé \$95 millions en trop pour 1976.

De son côté, Cullen a précisé que la CAC avait présentement 504 enquêteurs, comparé à 400 en 1974. Il en prévoit 675 en 1978.

Voie maritime Fermeture annuelle

OTTAWA (PC) — L'entrée de la voie maritime du Saint-Laurent a été soudainement fermée, à 14 heures vendredi, afin de permettre aux navires qui y sont déjà engagés de pouvoir sortir avant le 15 décembre, date de la fermeture d'hiver.

Un porte-parole de la Shipping Federation of Canada a signalé que huit bâtiments se trouvaient à Montréal, sur le point de pénétrer dans la voie maritime, et que 10 autres étaient en route sur le fleuve.

Selon ce porte-parole, des actions en justice pourraient résulter de cette fermeture hâtive.

Les autorités de la voie maritime, de leur côté, ont expliqué qu'il restait encore 155 navires à l'intérieur de la voie et que les pilotes ne pouvaient en sortir que 14 par jour, à condition que le temps se maintienne au beau.

Il est donc fort probable que la voie maritime demeurera fermée pour l'hiver.

A la même date, l'an dernier, il n'y avait que 95 bâtiments dans la voie maritime.

On a expliqué la hausse, cette année, par l'augmentation des importations américaines d'acier.

La priorité est actuellement donnée aux navires se trouvant entre Saint-Lambert et Cornwall, mais on ajoutera bientôt ceux qui se trouvent dans le canal Welland.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DU SAGUENAY
Case postale 456
Chicoutimi, P.Q.
G7H 5C8

Nous pouvons encore disposer de quelques collections de revues SAGUENAYENSIA de 1959 à aujourd'hui. Si intéressés, laissez nous savoir au plus tôt.

SUGGESTION
CADEAU DES FÊTES
APPELEZ
549-2805

LOUIS GAUTHIER

(COLLABORATION LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE)

LA RECETTE "d'un bon réveil"

- 4 tasses de musique
- 2 doigts des titres de journaux
- 1 bonne dose de météo
- 1 brin d'humour à la Champagne
- Bien mêler l'heure exacte, et les conditions routières.
- Mélanger information.
- Ajoutez les résultats sportifs.
- Saupoudrer de gaieté.
- Réchauffer de propos épicés.

CKRS
RADIO 59

SERVIR entre 6⁰⁰ et 9⁰⁰ LE MATIN

REGARD SUR CANTON TREMBLAY

Une économie bien portante

CANTON TREMBLAY — La municipalité de Canton Tremblay n'est pas durement éprouvée par le chômage, à l'heure actuelle.

Plusieurs travailleurs vont chercher leur gagne-pain chez Niobec, de Saint-Honoré; d'autres sont au service de l'Alcan; la main-d'oeuvre active comprend aussi des forestiers et des agriculteurs, ces derniers se spécialisant dans la production du lait et l'élevage de bovins.

Canton Tremblay a également une foule d'entreprises établies dans ses limites. Les plus importantes sont Pic Construction (carrière de pierre), compagnie ayant son siège social à Arvida; Inter-Cité (usine de béton bitumineux); Granit National (carrière à proximité du boulevard Sainte-Geneviève), et qui a ses principales installations à Saint-

Gédéon, au Lac-Saint-Jean; Matériaux Valin; Structal; Alier Benoît Allard; Potvin Transport, deux éleveurs de visons et plusieurs commerces.

Impôt foncier stable

En 1975, la taxe générale était de 70 cents du \$100 d'évaluation à Canton Tremblay.

L'année suivante, elle fut majorée à 75 cents. Cette année, le taux est passé à 80 cents, mais il n'y a pas de nouvelle hausse en perspective, soutiennent les représentants du conseil.

D'autre part, les contribuables de Canton Tremblay sont soumis à trois taxes spéciales: l'aqueduc coûte \$100 par année; on prélève \$60 par année pour le réseau d'égouts sanitaires et la municipalité recueille annuellement \$18 pour l'enlèvement des ordures mé-



EDIFICE PUBLIC — Cette ancienne école est devenue l'édifice municipal de Canton Tremblay, sur le boulevard Martel.

nagères. Pour sa part, la taxe scolaire se chiffre présentement par \$1.25 du \$100.

Incidentement, l'évaluation imposable dans la municipalité s'élève à \$5,762,110 et les pro-

priétés non imposables ont une valeur totale de \$1,222,780. Fin 1976, la dette à long terme de Canton Tremblay était de \$834,086.

Les loisirs se développent

Le 11 juin dernier, la municipalité de Canton Tremblay inaugurerait un édifice public polyvalent, sur le boulevard Martel. Il s'agit, en fait, d'une école désaffectée, cédée gracieusement à la municipalité par la Commission scolaire de Valin.

L'école a été convertie en centre municipal, grâce à un projet PIL (Programme d'initiatives locales) de \$31,000. On a aussi dépensé \$21,000 additionnels pour rendre l'édifice plus fonctionnel.

Sur un autre plan, Canton Tremblay vient de recevoir une subvention de \$32,000, dans le

cadre du programme Canada au Travail. Cet argent procurera cinq emplois durant huit mois consécutifs, tout en permettant la construction de divers équipements de loisirs.

Depuis 1975, Canton Tremblay dispose d'un plan général d'urbanisme et de développement, oeuvre de Robert Leblond & Associés, de Chicoutimi.

Les coéquipiers du maire Laval Gauthier sont MM. Georges Tremblay, Jean-Guy Ville-neuve, Jules Gravel, Yvon Simard, Raymond Desmeules et Serge Boudreault. Les seuls employés permanents de la municipalité sont le secrétaire-trésorier, M. Jean-Marc Claveau et la préposée au secrétariat, Mlle Louise Bean.

Le responsable des travaux publics, à mi-temps, est M. Jean-Paul Tremblay.



AGRICULTEURS MOINS NOMBREUX — Il reste de moins en moins de cultivateurs à Canton Tremblay.

On voit ici la ferme de M. Jules Gravel, au rang Saint-Marc. M. Gravel a un troupeau de 100 vaches laitières.



CARRIERE — Granit National est l'une des nombreuses entreprises établies à Canton Tremblay. Cette dernière surplombe la rivière Saguenay.

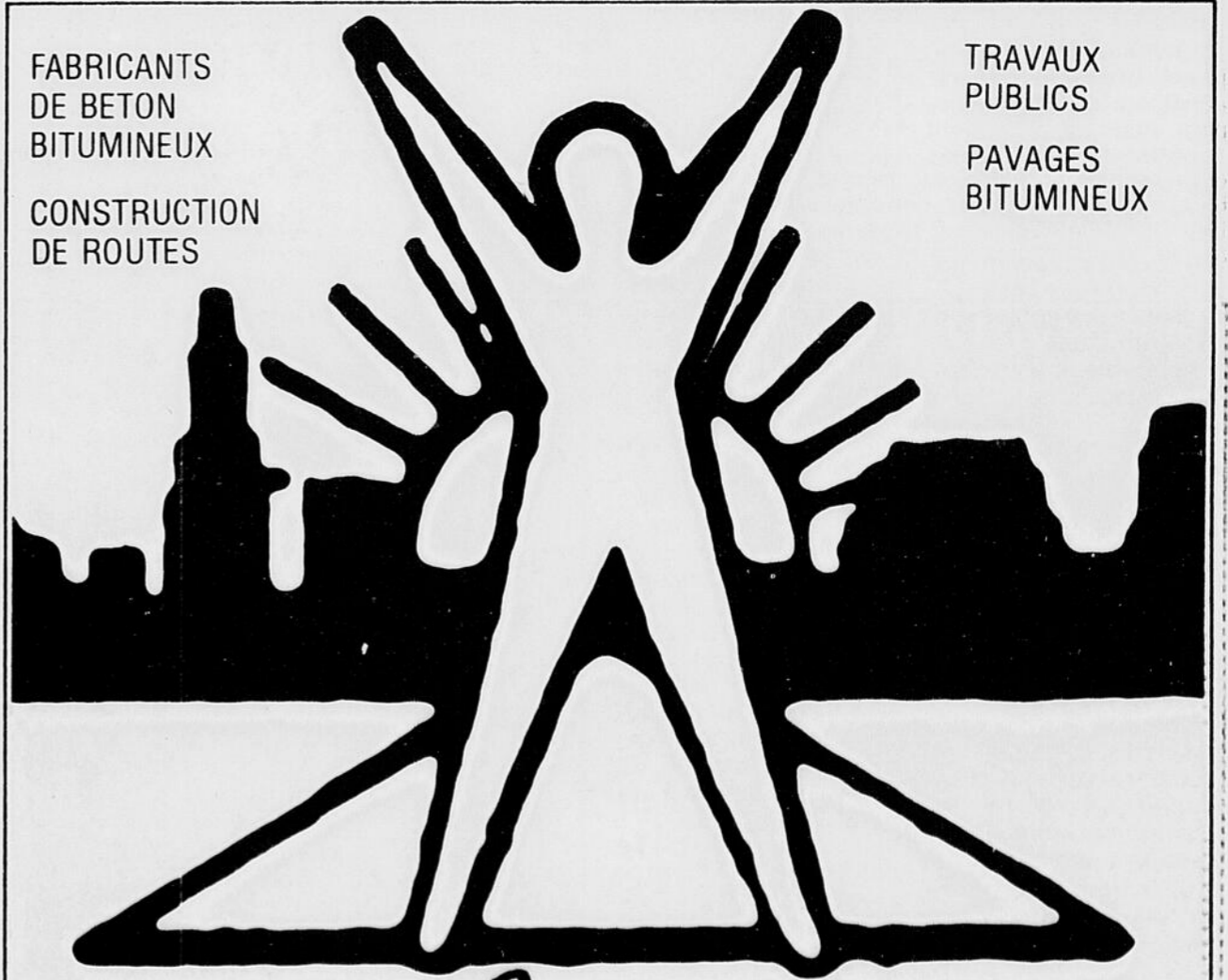
Carrière de pierre
Pierre concassée
de toutes grosseurs
poussière de pierre

**Pic Construction
Compagnie Ltée**

299, DESCHESNES, ARVIDA
548-4261
CARRIERE 725, BOUL. MARTEL, CANTON TREMBLAY

FABRICANTS
DE BETON
BITUMINEUX
CONSTRUCTION
DE ROUTES

TRAVAUX
PUBLICS
PAVAGES
BITUMINEUX



INTER-CITÉ

Construction

Limitée



2277, BOUL. TALBOT — CHICOUTIMI — 549-0532
PLAN, ROUTE ST-HONORE, CANTON TREMBLAY

REGARD SUR CANTON TREMBLAY

RIVAL DE CHICOUTIMI
— Selon le maire Laval Gauthier, les familles font une bonne affaire en construisant leur maison à Canton Tremblay plutôt qu'à Chicoutimi.



M. LAVAL GAUTHIER — Le maire de Canton Tremblay affirme que le secteur rural n'est pas bien représenté au conseil métropolitain.



Une dénonciation du conseil métropolitain

CANTON TREMBLAY — "Je n'accepte pas que les responsabilités majeures au Conseil métropolitain du Saguenay soient la seule prérogative des maires du secteur urbain!"

M. Laval Gauthier, 31 ans, maire de Canton Tremblay, conteste ainsi fortement la représentation actuelle au sein de ce conseil supramunicipal. Il affirme que la population rurale ne joue qu'un rôle secondaire et effacé à ce niveau, ce qui lui semble totalement injuste et ridicule.

Il explique, lors d'une entrevue, que les municipalités rurales occupent près de 90 pour cent du territoire régional, mais ne possèdent que trois sièges sur les douze du Conseil métropolitain du Saguenay.

"Nous faisons aménager notre territoire par les dirigeants des agglomérations urbaines, ce qui est déplorable et inadmissible", dit-il.

Lors du dernier congrès de l'Union des conseils de comté de la province de Québec, le maire Gauthier a soumis une résolution à l'effet d'amender la loi 98 portant sur les fusions municipales. Cette résolution du maire Gauthier, qui fut approuvée par le congrès, réclame une modification à la loi qui remettrait entre les mains des conseils de comté l'aménagement du territoire, aussi bien au Saguenay que dans la région de l'Outaouais.

"Non" à la fusion

On se souvient que la municipalité de Canton Tremblay était englobée par le projet de fusion imposée par Québec et qui a finalement regroupé Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, la pa-

roisse de Chicoutimi et Rivière-du-Moulin.

Or, la population de Canton Tremblay et ses élus ont démontré une opposition si farouche à la fusion, que la municipalité a été exclue du projet. "Nous avons fait une enquête auprès de la population et celle-ci refusait à 90 ou 92 pour cent cette fusion. Nous ne regrettons pas d'avoir réussi à préserver notre autonomie, au contraire", déclare le maire Gauthier.

Cependant, Canton Tremblay a négocié des ententes de services publics avec ses voisins.

C'est ainsi que Chicoutimi assure la protection contre les incendies et fournit l'eau potable au secteur de Valin. L'eau potable du secteur de Sainte-Geneviève provient de la municipalité de Shipshaw. Saint-Honoré assure le même service aux contribuables du boulevard Martel et du rang Saint-Marc.

Présentement, 85 pour cent des citoyens de Canton Tremblay profitent du service d'aqueduc, mais seulement 38 pour cent des logements sont reliés au réseau d'égouts sanitaires. Le conseil municipal projette toutefois d'offrir éventuellement ce service public aux secteurs de Sainte-Geneviève, du boulevard Martel et du rang Saint-Marc.

Le conseil de Canton Tremblay serait prêt, par ailleurs, à participer à l'établissement de futurs services intermunicipaux, dont ceux du transport en commun et

de l'épuration des eaux.

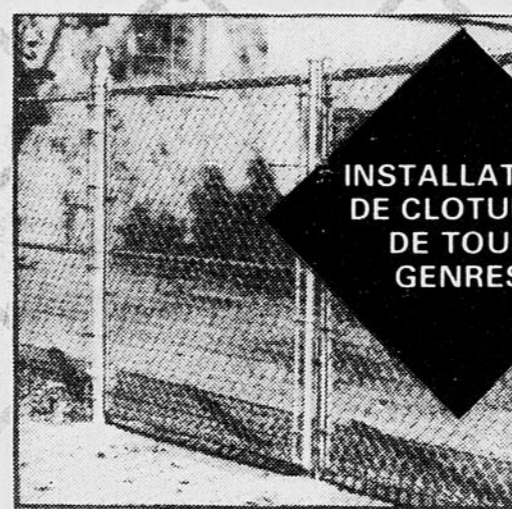
On récupère des capitaux

Le maire Gauthier est fier de mentionner que sa municipalité a réussi à rapatrier d'importantes sommes en taxe de vente, lesquelles étaient encaissées depuis toujours par Arvida (Pic Construction) et Chicoutimi (Inter-Cité). \$32.000 ont été récupérés à partir de cette année. Depuis le début de 1977, au-delà de \$1 million ont été dépensés à Canton Tremblay en travaux publics, dont \$630.000 pour la reconstruction et

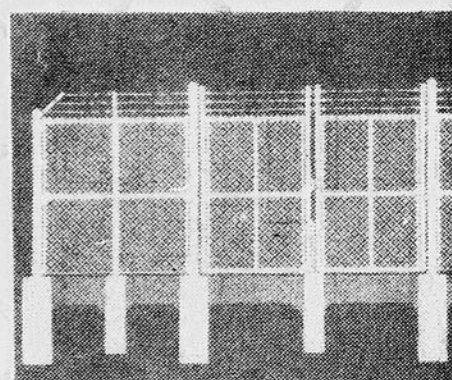
le pavage d'un tronçon de trois milles du boulevard Sainte-Geneviève.

"Au cours des quatre prochaines années, nous voulons que toutes les routes suivantes soient entièrement pavées: Raymond, Madoc, Benjamin, Villeneuve, Lavoie & Morissette", promet M. Gauthier.

Elu à la mairie à l'âge de 29 ans, M. Gauthier, professeur de son métier, est chef de groupe au module de menuiserie, à l'école Dominique-Racine, de Chicoutimi.



INSTALLATION DE CLOTURES DE TOUS GENRES



Construction et pose



Cloture sécuritaire

- décorative - sécuritaire
- toute hauteur et grandeur disponibles
- plusieurs modèles à votre disposition
- installation faite par nos spécialistes.

ESTIME GRATUIT
OUVRAGE GARANTI

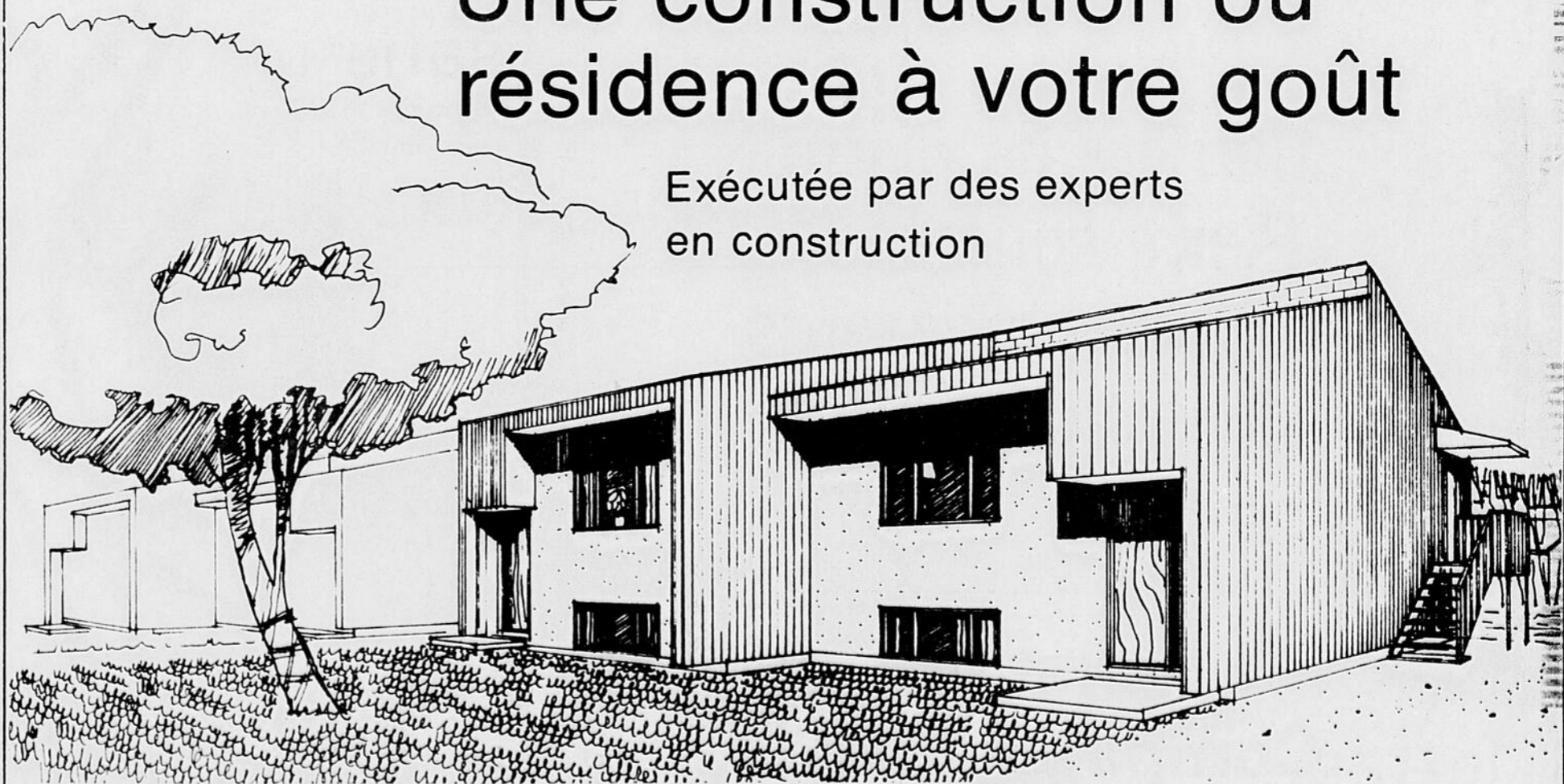
NOUS AVONS LA CLOTURE A VOS BESOINS

Les Lignes du **SAGUENAY** Ltée
543-2565
543-2685

1901, BOUL. STE-GENEVIEVE, CHIC.-NORD.

Une construction ou résidence à votre goût

Exécutée par des experts en construction



POUR VENDRE une MOTONEIGE USAGÉE les ANNONCES CLASSEES tél.: 545-4895

HUDGER GIRARD & FILS, LTÉE

Entrepreneur Général

812, Mgr Racine
Chicoutimi, Qué.
Téls. Bur.: 549-2057

REGARD SUR CANTON TREMBLAY

La population est appelée à quadrupler

CANTON TREMBLAY — D'ici deux ans, la population de la municipalité de Canton Tremblay atteindrait facilement les 8.000 habitants!

C'est du moins le pronostic du maire, M. Laval Gauthier. Il base ses prévisions sur le rythme actuel de croissance qui se révèle assez impressionnant. "Construire une maison à Canton Tremblay au lieu de le faire à Chicoutimi est une décision d'affaires," d'expliquer le maire Gauthier.

C'est du moins le pronostic du maire M. Laval Gauthier. Il base ses pré-

visions sur le rythme actuel de croissance qui se révèle assez impressionnant. "Construire une maison à Canton Tremblay au lieu de le faire à Chicoutimi est une décision d'affaires," d'expliquer le maire Gauthier. Il ajoute que le prix des terrains et des infrastructures est beaucoup moins élevé à Canton Tremblay et que les services publics sont aussi développés que dans la ville voisine.

Présentement, Canton Tremblay compte environ 2.000 citoyens mais leur nombre

augmente rapidement, en raison de la vitalité exceptionnelle du développement domiciliaire. Ainsi, le 5 avril 1977, la municipalité, en collaboration avec l'entreprise privée, entreprenait l'ouverture d'un nouveau quartier dans le secteur de Valin, à proximité de Saint-Fulgence.

Le projet, réparti sur trois ans, consiste à construire à cet endroit 150 habitations du type duplex ou bifamiliales. A ce jour, 22 maisons ont été érigées. Suivant les modalités du pro-

gramme, chacun de ces logements ne doit pas se vendre plus de \$31.000.

Ce qui convient particulièrement aux familles dont les revenus varient entre \$10.000 et \$15.000 par année. Chaque unité de logement a trois chambres, est chauffée à l'électricité et a un revêtement extérieur en briques.

Ce développement domiciliaire se qualifie à une aide fédérale de \$1.000 par logement accordée par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Ce qui permet à la municipalité

de défrayer une bonne partie de l'installation des services publics, évaluée à \$350.000, et d'alléger d'autant le fardeau fiscal des nouveaux propriétaires.

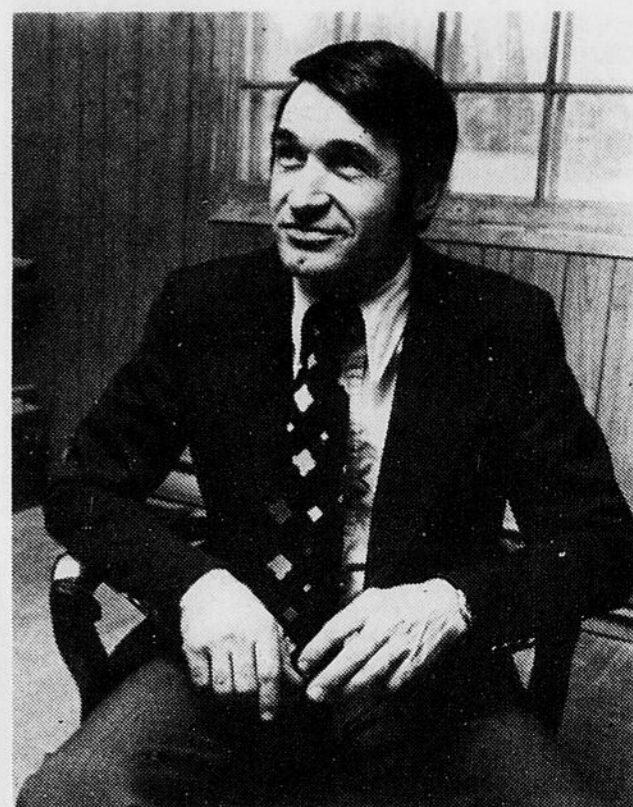
Les constructeurs impliqués dans ce projet sont; J.-C.-E. Thibeault, Eudore Flamand, les Entreprises Belley, de Chicoutimi-Nord et Ludger Girard & Fils de Chicoutimi.

En outre, le conseil municipal de Canton Tremblay a adopté cette semaine un règlement d'emprunt de \$110.000 en vue de l'aménagement du secteur des rues Elie, Roger et Candide, qui constitue le prolongement du boulevard Sainte-Genève, à Chicoutimi-Nord. Ce qui permettra la construction de 18 maisons unifamiliales.

l'est, Saint-Fulgence et au sud, la ville de Chicoutimi, dans la partie que l'on appelait Chicoutimi-Nord avant la fusion de 1975. En fait, la population de Canton Tremblay se concentre surtout dans trois secteurs; Saint-Marc, qui englobe le boulevard Martel; Valin et le boulevard Sainte-Genève.

Dépourvue d'église, la communauté de Canton Tremblay est rattachée à trois paroisses de Chicoutimi. Ainsi, les gens du secteur St-Marc se rendent dans la paroisse de Sainte-Claire.

Les familles demeurant dans le secteur de Valin fréquentent surtout l'église de Saint-Luc. Celles de l'arrondissement Sainte-Genève reçoivent les services religieux dans la paroisse de Sainte-Anne.



M. JEAN-MARC CLAVEAU — Le secrétaire-trésorier signale que la population permanente de Canton Tremblay augmente rapidement.



TAUDIS — Le programme de rénovation de quartiers dont veut se prévaloir Canton Tremblay, concerne des habitations délabrées de ce genre.

HLM et restauration

Par ailleurs, en mai dernier, Canton Tremblay adressait une demande à la Société d'habitation du Québec, pour la réalisation, dans les plus brefs délais, de vingt habitations HLM destinées aux familles à revenus modestes et aux personnes âgées. La municipalité n'a pas encore reçu de réponse. Il n'est cependant pas question, pour le moment, d'établir un foyer ou centre d'accueil pour les retraités à Canton Tremblay.

Toutefois, les dirigeants municipaux espèrent d'ici peu le feu vert de la Société d'habitation du Québec, de façon à pouvoir effectuer la restauration d'une vingtaine de maisons très délabrées et situées pour la plupart dans le secteur du boulevard Martel, artère conduisant à Saint-Honoré. Les gouvernements supérieurs absorbent les trois-quarts de l'investissement requis par ces travaux de réfection réservés aux quartiers défavorisés.

Canton Tremblay, qui a juridiction sur un immense territoire comprenant pas moins de 34 rues et rangs, a comme voisines, à l'ouest, Shipshaw, au nord, Saint-Honoré, à

**VOUS AVEZ BESOIN DE
BOIS DE
CONSTRUCTION?**

Rendez-vous chez
Matériaux Valin

on vous offre du bois
de première qualité
à des prix vraiment bas.

Matériaux Valin
vous offre en plus

DU CONTREPLAQUE
DU CLAPBOARD
DE MACONNITE

ET TOUT AUTRE
MATÉRIEL
DE CONSTRUCTION

MATÉRIEL

VALIN
LITEE

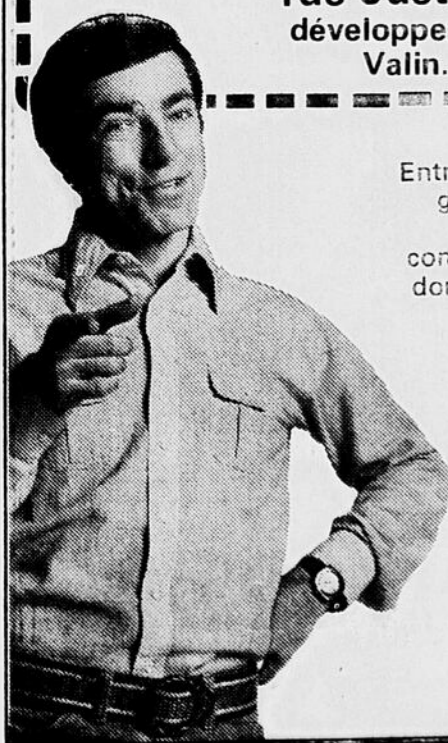
Bois de Construction

890, Boul. Tadoussac - Chicoutimi-Nord - C.P. 184 - G7H 5A8

VISITEZ NOTRE

MAISON MODELE

aux 197 et 201,
rue Justine,
développement
Valin.



Entrepreneur
général
en
construction
domiciliaire

**LES ENTREPRISES
BELLEY INC.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EN CONSTRUCTION
DOMICILIAIRE

555, DELISLE,
CHICOUTIMI-NORD,
549-3450

Une municipalité où vivre
"sans trembler"
est notre devise

Corporation Municipale du Canton Tremblay

LAVAL GAUTHIER,
maire

CHICOUTIMI-NORD

COMTE DUBUC

Georges Tremblay
Jean-Guy Villeneuve
Jules Gravel

Yvon Simard
Raymond Desmeules
Serge Boudreault



Jean-Marc Claveau,
secrétaire-trésorier

Jean-Paul Tremblay,
responsable des travaux municipaux.

Louise Bean,
secrétaire

Mme Thérèse Simard,
présidente commission des loisirs.

Pierre-Emile Simard,
président de la commission d'urbanisme.

REGARD SUR CANTON TREMBLAY

Pic combat la pollution atmosphérique

CANTON TREMBLAY — La compagnie Pic Construction Ltée projette, d'ici à 1979, d'éliminer la poussière polluante provenant de ses installations de Canton Tremblay.

Établie à cet endroit depuis le début des années 60, Pic Construction y exploite une carrière de pierre et une usine réduisant ce matériau en pièces de différents formats. La production actuelle se chiffre par 600,000 tonnes par année.

Présentement, l'extraction de la pierre calcaire se fait jusqu'à une profondeur de 40 pieds dans la carrière à ciel ouvert.

La pierre est d'abord dynamitée, puis transportée par deux camions de 35 tonnes chacun, jusqu'à l'usine, située à une distance d'un demi-mille environ.

Là, les blocs de pierre passent dans les concasseurs et le produit est ensuite soumis au broyage.

Les utilisateurs

Pic Construction Ltée, qui demeure une entreprise familiale dirigée par M. Réal Riverin, de Chicoutimi, ne rencontre pas de concurrence comme producteur de pierre dans la région du Saguenay. Pic met généralement sur le marché régional huit grosseurs de pierre concassée. Le produit le plus populaire, selon M. Sylvio Proulx, commis, est la pierre de trois quarts de pouce.

La pierre provenant de Canton Tremblay sert principalement pour la construction de routes, la fabrication du béton (les fondations de maisons, etc.), la confection de béton bitumineux communément appelé asphalte, et les entrées d'habitations privées.

Par exemple, la compagnie Pic emploie son unique camion de transport pour approvisionner en pierre son usine de ciment d'Arvida. Par ailleurs, l'Alcan se révèle l'un des principaux clients de l'établissement Pic à Canton Tremblay.

L'entreprise vend directement la pierre aux nombreux utilisateurs.

Ses installations du Canton Tremblay situées en bordure du boulevard Martel, non loin de Saint-Honoré, sont ainsi le théâtre d'un va-et-vient continu de camions lourds qui transportent généralement entre 18 et 20 tonnes de matériel chacun. Sur place, Pic met trois chargeuses mécaniques à la disposition de ses clients.

D'autre part, il semble que les relations entre Pic et Canton Tremblay soient assez harmonieuses, puisque la compagnie donne régulièrement de la pierre à la municipalité pour lui permettre d'effectuer divers travaux publics...

En raison des conditions climatiques favorables, l'usine de Pic à Canton Tremblay aura fonctionné beaucoup plus longtemps cette année qu'en 1976, où il a fallu interrompre la production le 12 novembre. La réouverture de la carrière et de l'usine se fait habituellement en avril.



PRINCIPALE INDUSTRIE — Pic Construction Ltée emploie régulièrement 25 personnes à Canton Tremblay.



POLLUTION — Bientôt, il ne se dégagera plus autant de poussière des installations de Pic, à Canton Tremblay.



INVENTAIRE INSUFFISANT — On voit ici une partie des quelque 200,000 tonnes de pierre concassée de Pic, à Canton Tremblay. Ces réserves ne seraient cependant

pas suffisantes pour répondre à la demande régionale d'ici au printemps prochain.

• TRANSPORT GENERAL
• TRANSPORT DE BOIS

POTVIN
TRANSPORT LTEE

890, boul. Tadoussac
CHICOUTIMI
549-1228

POUR BIEN MANGER

REPAS COMPLET
MENU DU JOUR
LICENCE

STATIONNEMENT
TRES VASTE
OUVERT DE 6H00
A 24H00

Mme Joseph-Eugène Savard, prop.

RESTAURANT DU VOYAGEUR
192, boul. Tadoussac
CHICOUTIMI-NORD

**POURQUOI
RESTER LOCATAIRE
QUAND VOUS POUVEZ
DEVENIR PROPRIETAIRE D'UNE**

SPECIAL:

**2 magnifiques maisons
unifamiliales isolées
situées à St-Honoré.**

Comptant initial:	\$1,500.00
moins:	
allocation peinture	\$ 800.00
allocation c-plancher	\$ 700.00
	\$1,500.00
comptant exigé	- 0 -
versement mensuel:	\$235.14
taxes incluses	

(après ajustement des intérêts).

**SPLENDIDE
Chaumière
"LACHENAIE"**

de **EUDORE FLAMAND
LTEE**

Comptant initial:	\$1,600.00
allocation peinture et couvre-planchers:	\$1,000.00
	\$ 600.00
Programme d'aide Eudore Flamand (\$50.00 par mois pendant 1 an — non remboursable)	\$ 600.00
comptant exigé:	- 0 -
Versement mensuel total: taxes incluses (après ajustement des intérêts).	\$254.29

Grâce à leur conception
entièrement nouvelle,
**"Les Chaumières
Lachenaie"**

ASSURENT:

- économie d'énergie.
- économie d'entretien.
- économie de temps et d'effort...

tout en offrant un
confort incomparable.

Eudore Flamand Ltée, a poussé la recherche de la qualité en créant des façades avant. Conception unique aux Chaumières Lachenaie.

Toutes les maisons sont associées avec goût et compétence dans un ensemble global qui en fait ressortir les qualités esthétiques et leurs donnent encore plus de valeur.



Ainsi pour un montant inférieur à un loyer ordinaire, le propriétaire d'une "Chaumière Lachenaie" capitalise ses versements mensuels, ce qui constitue une valeur sûre qui augmente sans cesse, tout en se protégeant contre l'inflation et en se logeant dans les meilleures conditions.

ITINERAIRE:
Boulevard Tadoussac,
Chicoutimi-Nord, secteur Valin.
VISITEZ NOS 10 MODELES
Ouverts aux visiteurs
lundi au vendredi 13h00 à 21h00.
Samedi et dimanche de 1h00 à 17h00.
545-4990 — 543-6863

N.B.: Tous nos modèles offrent 3 chambres à coucher, vaste cuisine avec porte-patio, grand sous-sol, chauffage électrique, 1½ salle de bains.

5 ans de garantie
PROGRAMME DE
CERTIFICATION DES MAISONS
NEUVES DE L'APC HQ
Compétence et solvabilité!

**EUDORE
FLAMAND LTEE**

Entrepreneur licencié
en construction domiciliaire et générale
402, DESLILE, CHICOUTIMI-NORD
545-4990

**Les Chaumières
"LACHENAIE"**